AIDE EN LIGNE EXTENSION D'UNE MARQUE FRANÇAISE A L'INTERNATIONAL

03.04.2023

L'application des Marques Internationales permet de :

- Faire une demande d'extension de marque française à l'international
- Faire des inscriptions sur des enregistrements internationaux de marques
- Effectuer des formalités suite à une demande ou inscription
- Gérer les accès aux demandes d'extension de marque française à l'international et aux inscriptions sur des enregistrements internationaux de marques

TABLE DES MATIERES

FAIRE UNE DEMANDE D'EXTENSION DE MARQUE FRANÇAISE A L'INTERNATIONAL	4
QUESTIONS D'ORDRE GENERAL SUR LES EXTENSIONS DE MARQUES FRANCAISES A	
L'INTERNATIONAL	4
ACCUEIL	5
1- DEMANDE DE BASE	7
2- PAYS	8
3- INTERVENANTS	8
4- REPRODUCTION DE LA MARQUE	17
5- REVENDICATIONS DE COULEURS	18
6- INDICATIONS DIVERSES	18
7- CLASSES, PRODUITS ET SERVICES	19
8- LIMITATION	19
9- PRIORITES REVENDIQUEES	20
10- ANCIENNETES REVENDIQUEES	21
11- EMOLUMENTS ET TAXES	22
12- DOCUMENTS	22
13- COMMENTAIRES	23
14- RECAPITULATIF	23
15- PAIEMENT	23
FAIRE DES INSCRIPTIONS SUR DES ENREGISTREMENTS INTERNATIONAUX DE MARQ	UES 25
PARTICULARITES	255
ACCUEIL	25
RUBRIQUES COMMUNES	27
1- MARQUE INTERNATIONALE	277
2- NOM DU TITULAIRE TEL QU'INSCRIT SUR LE REGISTRE INTERNATIONAL	
3- EMOLUMENTS ET TAXES	28
4- DOCUMENTS	
5- COMMENTAIRES	29
6- RECAPITULATIF	29
7- PAIEMENT	29
RUBRIQUES SPECIFIQUES A CHAQUE INSCRIPTION	31
1- DESIGNATION POSTERIEURE (MM4)	31
2- CHANGEMENT DE TITULAIRE (MM5)	
3- LIMITATION (MM6)	34
4- RENONCIATION (MM7)	35
5- RADIATION (MM8)	35
6- MODIFICATION DU NOM OU DE L'ADRESSE DU TITULAIRE (MM9)	
7- MODIFICATION DU NOM OU DE L'ADRESSE DU MANDATAIRE (MM10)	
8- RENOUVELLEMENT (MM11)	
9- CONSTITUTION DE MANDATAIRE (MM12)	
10- INSCRIPTION D'UNE LICENCE (MM13)	
11- MODIFICATION DE L'INSCRIPTION D'UNE LICENCE (MM14)	
12- RADIATION DE L'INSCRIPTION D'UNE LICENCE (MM15)	

inpi

13- RESTRICTION DU DROIT DU TITULAIRE DE DISPOSER DE L'ENREGISTREMENT	
INTERNATIONAL (MM19)	38
14- MAIN LEVEE D'UNE RESTRICTION DU DROIT DU TITULAIRE (MM19 BIS)	39
15- REQUETE EN POURSUITE DE PROCEDURE (MM20)	39
16- RECTIFICATION D'UNE INSCRIPTION (MM21)	39
17- DIVISION D'UN ENREGISTREMENT INTERNATIONAL (MM22)	39
18- DIVISION D'UN ENREGISTREMENT NATIONAL (MM22 BIS)	40
19- FUSION D'ENREGISTREMENTS INTERNATIONAUX ISSUS DE L'INSCRIPTION D'UN CHANGEMENT PARTIEL DE TITULAIRE (MM23)	40
20- FUSION D'UN ENREGISTREMENT INTERNATIONAL ISSU DE L'INSCRIPTION D'UNE	40
21 CESSATION DES EFFETS DE L'ENDECISTREMENT INTERNATIONAL DU A LA CESSATION	
EFFETS DE LA DEMANDE DE BASE (R22)	40
22- INVALIDATION (IJ)	41
23- REMPLACEMENT D'UN ENREGISTREMENT NATIONAL OU REGIONAL PAR UN	
ENREGISTREMENT INTERNATIONAL (R21)	41
EFFECTUER DES FORMALITES SUITE A UNE DEMANDE D'EXTENSION DE MARQUE A L'INTERNATIONAL EN LIGNE TANT QUE LA MARQUE N'EST PAS TRANSMISE A L'OMPI	42
ACCEDER A UNE MARQUE	42
REPONDRE A UNE NOTIFICATION DE L'INPI	43
REPONDRE A UNE NOTIFICATION DE L'OMPI	44
TRANSMETTRE UN DOCUMENT	44
GERER L'ACCES AUX DEMANDES D'EXTENSION DE MARQUE FRANCAISE A L'INTERNATIONAL	. ET
AUX INSCRIPTIONS SUR DES ENREGISTREMENTS INTERNATIONAUX DE MARQUES	46
DEMANDER LE RATTACHEMENT À SON DOSSIER	46
SE CONSTITUER MANDATAIRE DANS UN DOSSIER	. 488

inpi

••••••

FAIRE UNE DEMANDE D'EXTENSION DE MARQUE FRANÇAISE A L'INTERNATIONAL

Le guide est destiné à vous assister dans vos demandes d'extension de marque française à l'international. Les informations saisies sur chacun des écrans ont pour objet d'identifier et de vous permettre d'effectuer des formalités sur un espace sécurisé.

L'e-procédure « Etendre sa marque française à l'international » permet de déposer électroniquement une demande d'extension de sa marque française à l'international ou une inscription, appelée opération postérieure sur une marque internationale déjà enregistrée.

Avant de déposer une demande d'enregistrement international à l'INPI, il faut obligatoirement détenir une marque française enregistrée ou déposée auprès de l'INPI.

La procédure d'extension de marque française à l'international comporte un certain nombre d'étapes.

L'aide en ligne est structurée de façon à suivre les enchaînements des étapes, des rubriques correspondantes et à vous rappeler quelques généralités liées aux marques.

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL SUR LES EXTENSIONS DE MARQUES FRANCAISES A L'INTERNATIONAL

Si vous avez des questions d'ordre général sur les extensions de marques françaises à l'international, vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse suivante : <u>https://www.inpi.fr/valoriser-vos-actifs/faire-vivre-votre-marque</u> Rubrique : « étendre sa marque à l'international »

Si cette demande est votre première demande d'extension de marque française à l'international, il vous est fortement recommandé de suivre le lien ci-dessus et de suivre l'explication ci-dessous pour chaque étape de la procédure de dépôt en ligne.

Pour toutes autres informations concernant les démarches et formalités à accomplir auprès de l'INPI, vous avez également la possibilité de contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au 01 56 65 89 98 ou par courriel à <u>contact@inpi.fr</u>.

Si vous souhaitez être conseillé dans votre projet, vous pouvez prendre contact avec :

- un Conseil en Propriété Industrielle, voir notre annuaire sur <u>http://www.inpi.fr/fr/acces-rapide/annuaire-des-</u> conseils-en-pi.html
- un avocat sur <u>http://cnb.avocat.fr/</u>.



Cette aide est accessible sur la page d'accueil du portail des marques. Cette page vous permet de déposer vos demandes d'extension de marque française à l'international et de suivre l'avancement de vos démarches. La page d'accueil donne un accès à l'ensemble des procédures et démarches liées aux marques. Des corbeilles sont visibles sur la page d'accueil. Elles vous permettent de connaitre l'étape d'avancement de votre démarche.

Les corbeilles ci-dessous vous permettent, respectivement, de consulter vos projets et sauvegardes de démarches en cours, les dossiers en cours d'examen, les échanges de courrier avec l'INPI et l'OMPI (nouvelles notifications), les demandes enregistrées par l'OMPI, les demandes rejetées ou retirées.

Déposer et gérer des mar Déposer et gérer des marques étendue	ques éte es à l'internat	ndues à l'international ional et suivre l'avancement de vos démarches	EXTENSION À L'INTERN	ATIONAL OPÉRATIONS POSTÉRIEURES
Projets et sauvegardes		Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales)	Dossiers en cours d'examen OMPI 0	Nouvelles notifications 0
Nouvelles notifications OMPI	0	Demandes rejetées, retirées ou irrecevables	Terminés ou enregistrés OMPI 0	

Attention : les dépôts reçus à l'INPI font l'objet d'un examen de forme. En cas d'irrégularités, un courrier vous est adressé par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), ce courrier se trouvera également dans le portail marques internationales.

En l'absence d'irrégularités, la demande est transmise à l'OMPI pour un examen de forme et enregistrement. Le certificat d'enregistrement émis par l'OMPI est adressé au mandataire ou à défaut au titulaire. Si vous ne recevez aucun document (courrier d'irrégularités ou certificat d'enregistrement dans un délai de 5 mois), n'hésitez pas à contacter le service d'information INPI Direct par téléphone au 01 56 65 89 98.

Si vous souhaitez effectuer une **demande d'extension de marque française à l'international**, il convient de cliquer sur la rubrique « Déposer et gérer des marques étendues à l'international »



Les rubriques se présentent et doivent être remplies dans l'ordre suivant :

DÉ	POSER ET GÉRER DES MARQUES ÉTENDUES À L'INTERNATIO
1	Vos marques
2	Pays
3	Intervenants
	Titulaire(s)
	Mandataire
	Destinataire
	Signataire
4	Reproduction de la marque
5	Revendication de couleurs
6	Indications diverses
7	Classes, produits et services
8	Limitation produits et services
9	Priorités revendiquées
10	Anciennetés revendiquées
11	Emoluments et taxes
12	Documents
13	Commentaires
14	Récapitulatif
15	Paiement

Vous pouvez créer votre « référence client ». Celle-ci n'est pas obligatoire, mais il est conseillé de renseigner ce champ.

Référence client
Votre référence client

La référence vous sera utile pour retrouver votre demande non finalisée parmi d'éventuels brouillons ou comme critère de recherche dans la liste des dossiers en cours. La référence sera reprise lors du récapitulatif généré à la fin de la procédure de dépôt.

Attention : cette donnée est stockée en clair afin de faciliter les opérations de recherche. Elle ne doit contenir aucun élément confidentiel.

► 1- DEMANDE DE BASE

Sélection des titres

Cette rubrique vous permet d'identifier la ou les marque(s) concernée(s) par la demande d'extension à l'international

Cliquez sur Saisir le n° national de Attention : pour les ma millésime.	marque que vous souhaitez étendre à l'international sans le millésime. ques déposées entre le 28/12/1991 et le 31/12/1999, il convient d'ajouter le
Sélection des titres	
Cette rubrique vous permet d'identifier	ou les marque(s) concernée(s) par la demande d'extension à l'international
Numéro de la demande française à m	fier *

Puis cliquer sur vérifier ou taper sur entrée

Soit aucune marque n'est trouvée pour ce numéro

Cette rubrique vous permet d'identifier la ou les marque(s) concernée(s) par la luméro de la demande française à modifier *	a demande d'extension à l'international	Votre référence client
luméro de la demande française à modifier *		
Juméro de la demande française à modifier *		
000000 Vérifier		
Aucune marque n'a été trouvée pour ce numéro national. Vous pouvez le 28/12/1991 et le 31/12/1999.	saisir un autre numéro national ou les informations manuellement. Attention,	le millésime ne doit être indiqué que pour les marques déposées entre
Date de dépôt *	Date d'enregistrement *	
jj/mm/aaaa	jj / mm / aaaa	
ÿpe de marque *		
Type de marque		

Il est alors possible de :

-saisir manuellement votre demande. Dans ce cas, il faudra remplir manuellement toutes les rubriques : (Pays, Contacts, Reproduction de la marque, Revendications, Indications diverses, Classes, Limitation, Priorités, Anciennetés, Emoluments, Documents, commentaires).

-d'annuler la recherche en saisissant un nouveau numéro de demande française -ou de contacter le service d'information INPI DIRECT pour être accompagné.

Soit la marque est trouvée

Numéro de la deman	de française à étendre à	l'international *						
4647598		Vérifier						
Modèle de marque INPI	Type de marque Marque figurative	Date de dépôt 14/05/2020	Date d'enregistrement 27/11/2020	/				
? Cette marque of	orrespond-elle au titre à	i étendre à l'internati	onal ? Si oui, ajoutez I	e titre. Sinon, veuillez modi	ifier le numéro de la den	nande puis cliquez sur	"Vérifier"	
							Annuler	AJOUTER LE TITRE

Si l'ensemble des informations de la marque française sont correctes cliquez sur « ajouter un titre ». Sinon annuler.

Si vous souhaitez étendre plusieurs marques françaises à l'international, saisissez et ajoutez le n° de marque suivant après avoir validé la première marque.

Attention : Dans ce cas, toutes les marques françaises doivent avoir <u>strictement</u> le même titulaire et la même reproduction.

Une fois votre marque validée, vous pouvez accéder à la rubrique « pays » en passant à « Étape suivante »

ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANT

Si votre marque a déjà fait l'objet d'une demande d'extension à l'international, vous serez averti par une alerte

Attention: La marque a déjà fait l'objet d'une demande d'extension à l'international. Pour tout renseignement, contacter INPI DIRECT au 01.56.65.89.98

Dans ce cas, vous avez le choix de poursuivre ou non la procédure d'une demande d'extension à l'international ou de procéder à une demande d'inscription de désignation postérieure (cf Désignation Postérieure p30)

2- PAYS

L'étape consiste à désigner les pays pour lesquels vous souhaitez une extension à l'international.

Etats Unis et MM18 :

Si vous désignez les Etats Unis, il convient d'annexer le formulaire MM18 (disponible sur le site de l'OMPI : <u>https://www.wipo.int/madrid/fr/forms/</u>) dûment complété dans la rubrique « documents ».

Union Européenne / 2^{nde} langue de travail et MM17 :

Si vous désignez l'Union Européenne et que vous détenez déjà une marque nationale dans un des pays membre, vous pouvez :

Soit :

-Annexer le formulaire MM17 (disponible sur le site de l'OMPI : <u>https://www.wipo.int/madrid/fr/forms/</u>) dûment complété dans la rubrique « documents »

Soit :

-Compléter la rubrique « revendication d'ancienneté »

En complément, il convient de choisir, dans l'onglet INTERVENANT rubrique titulaire, une 2^{nde} langue de travail

3- INTERVENANTS

Cette rubrique identifie les intervenants c'est-à-dire le ou les déposant(s) (titulaire(s) de la marque, le mandataire s'il y en a un, le destinataire des correspondances ainsi que le signataire, qui est la personne titulaire du compte e-procédures de connexion aux services en ligne.

Il ne peut y avoir qu'un seul mandataire, destinataire et signataire.

- <u>Titulaire (s)</u>

Attention : S'il y a plusieurs titulaires, ils doivent tous obligatoirement être identifiés dans l'onglet « Titulaire ». Si une personne est indiquée en tant que mandataire ou destinataire ou signataire mais pas en tant que titulaire, elle ne sera pas considérée comme étant titulaire de la marque.

Si le titulaire est identique au titulaire du compte e-procédures de connexion :

Le bouton situé en haut à droite du formulaire <u>Je suis le titulaire de la marque à étendre</u> permet la saisie automatique des informations du compte de connexion.

- Si le titulaire est un autre intervenant déjà identifié :

Le bouton Copier les données d'un autre intervenant reprend les informations du titulaire de la marque telles qu'elles existent sur le registre Français.

Le bouton Sélectionner depuis mon carnet d'adresses permet une saisie automatique des informations relatives à une autre personne. Un menu déroulant vous permet d'identifier la personne de votre choix parmi les différents intervenants déjà enregistrés.

8

Si le titulaire est un nouvel intervenant, l'ensemble des informations doit être complété.

Identification des intervenants			Référence client
Cette rubrique vous permet d'identifier les différents intervenants de votre de remplis.	mande. A minima les onglets titulaire(s), destinataire et signataire devront êtr	e	Votre référence client
	Sélectionner depuis mon carnet d'adresses Copier le	s données d'un autre inte	rvenant 🗸 🍦 Je suis le titulaire de la marque à étendre
Titulaire(5) Il peut y avoir un ou plusieurs titulaires de la marque. Il s'agit du ou des propriétaires de la m Pour en savoir plus, consulter l'aide en ligne.	arque à étendre à l'international.		
Personne			
Sélectionner	J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation		
Téléphone	Email *		
Nationalité *			
Sélectionner •			
Adresse			
Saisir une adresse			
Entrée / Bâtiment	Libellé de l'adresse *	Mention spéciale	
Code postal *	Ville *	Pays *	¢
Langue souhaité pour la correspondance OMPI *	Seconde langue de travail *		
Sélectionner	Sélectionner •		
Ajouter l'intervenant à mon carnet d'adresses			
	RETOUR ENREGISTRER LE TITULAIRE DE LA MARQUE À ÉTEN	DRE	

En fonction du choix effectué, différents champs sont à compléter. Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.

- Si le déposant est une personne physique, sont obligatoires :
- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse email
- Nationalité
- Adresse complète
- Langue souhaitée pour la correspondance OMPI
- Seconde langue de travail (si l'Union Européenne est désignée)

Vous devez fournir l'adresse électronique du titulaire. L'OMPI enverra toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en résulte par voie électronique uniquement.

Identification des intervenants Cette rubrique vous permet d'identifier les différents intervenants de remplis.	otre de	mande. A minima les onglets titulaire(s), destinataire et signataire	devront être		Référence Votre réfe	client érence client
		Sélectionner depuis mon carnet d'adresses	Copier les d	données d'un autre inte	ervenant 🗸	Je suis le titulaire de la marque à étendre
Titulaire(s) Il pout y avoir un ou plusieurs titulaires de la marque. Il s'agit du ou des propriétaire Pour en savoir plus, consulter faide en ligne.	s de la r	narque à étendre à l'international.				
Personne						
Personne physique	٥	J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de fo	rmation			
Civilité *		Nom *		Prénom *		
Sélectionner	٥					
Téléphone		Email *				
Nationalité *						
Sélectionner	٥					
Adresse						
Saisir une adresse						
Entrée / Bâtiment		Libellé de l'adresse *		Mention spéciale		
Code postal *		Ville *		Pays *		
				France		۵
Langue souhaité pour la correspondance OMPI *		Seconde langue de travail *				
Sélectionner	٥	Sélectionner	٠			
Ajouter l'intervenant à mon carnet d'adresses						

- <u>Si le déposant est une personne morale</u>, sont obligatoires :
- Raison sociale
- Adresse email
- Adresse complète
- Langue souhaitée pour la correspondance OMPI
- Seconde langue de travail (si l'Union Européenne est désignée)

Vous devez fournir l'adresse électronique du titulaire. L'OMPI enverra toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en résulte par voie électronique uniquement.

Le nombre de caractères maximal respectif pour les champs à compléter pour une personne morale est le suivant :

- Raison sociale : 120 caractères
- Forme juridique : 100 caractères
- Entrée/bâtiment : 255 caractères
- N°: 10 caractères
- Voie : 100 caractères
- Code postal : 10 caractères
- Ville : 45 caractères

Titulaire(5) Il peut y avoir un ou plusieus titulaires de la marque. Il s'agit du ou des propriétaires de la m Pour en savoir plus, consulter l'aide en ligne.	arque à étendre à l'international.	
Personne		
Personne morale ¢	Jagis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation	
Personne morale de droit public		
Raison sociale *		N° SIREN
	٩	٩
Forme juridique		
Téléphone	Email *	
Adresse		
Saisir une adresse		
Entrée / Bâtiment	Libellé de l'adresse *	Mention spéciale
Code postal *	Ville *	Pays *
		France ¢
Langue de correspondance avec l'OMPI *		
Sélectionner +		
Ajouter l'intervenant à mon carnet d'adresses		

• <u>Si le titulaire est une entité en cours de formation</u> : l'identification d'une personne morale en cours de formation se fait par le biais de la personne physique ou morale qui agit pour elle. En effet, une entité en cours de formation ne bénéficie pas de la personnalité morale.

	Sélection	nner depuis mon carnet d'adresses	Copier les données d'un autre intervenan	nt 🗸 📋 Je suis le titulaire de la marque à étendre 🏢 Réinitialiser les cha
Titulaire(s) Il peut y avoir un ou plusieurs titulaires de la marque. Il s'agit du ou des Pour en savoir plus, consulter l'aide en ligne.	propriétaires de la m	arque à étendre à l'international.		
Personne				
Personne physique	¢	J'agis au nom et pour le com	pte d'une entité en cours de formation	
Civilité *		Nom *		Prénom *
Sélectionner	٥			
Raison sociale de l'entité en cours de formation *		Nature de l'entité en cours de for	mation *	
		Sélectionner	٥	
Téléphone		Email *		
Nationalité *				
Sélectionner	¢			
Adresse				
Saisir une adresse				
Entrée / Bâtiment		Libellé de l'adresse *		Mention spéciale
Code postal *		Ville *		Pays *
				France
Langue souhaité pour la correspondance OMPI *		Seconde langue de travail *		
Sélectionner	¢	Sélectionner	٥	
Ajouter l'intervenant à mon carnet d'adresses				

Pour cela il convient de sélectionner « personne physique » ou « personne morale ».

Si c'est une personne physique qui agit au nom et pour le compte de l'entité en cours de formation, il convient de renseigner les informations suivantes :

11

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Raison sociale de l'entité en cours de formation
- Forme juridique de l'entité en cours de formation
- Adresse email
- Adresse complète

AIDE EN LIGNE Extension d'une marque française à l'international / 03.04.2023

- Langue souhaitée pour la correspondance OMPI
- Seconde langue de travail (si l'Union Européenne est désigné)

Si c'est une personne morale qui agit au nom et pour le compte de l'entité en cours de formation, il convient de renseigner les informations suivantes :

- Raison sociale
- Raison sociale de l'entité en cours de formation
- Forme juridique de l'entité en cours de formation
- Adresse email
- Adresse complète
- Langue souhaitée pour la correspondance OMPI
- Seconde langue de travail (si l'Union Européenne est désignée)

Vous devez fournir l'adresse électronique du titulaire. L'OMPI enverra toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en résulte par voie électronique uniquement.

<u>S'il y a plusieurs déposants personnes physiques ou morales</u>, il convient successivement de compléter

les	champs	« titulaire »,	pui	s de	cliquer	sur		ENREGISTRER LE	E TITULAIRI	e de la marque	A ETENDRE	,	puis	sur
	AJOUTER UN TITULA	AIRE DE LA MARQUE À ÉTENDRE]	dámarcha	doit	ôtro	ránátáo	nour	chaqua	co dána	acant	porce	nno
				. Ld	uemarche	uoit	eue	repetee	pour	chaque	co-dept	San	perso	лпе

physique ou personne morale.

Astuce : Des fonctionnalités permettant de faciliter la saisie sont accessibles quel que soit le déposant, en mode guidé en cliquant sur les liens, repris ci-dessous :

Ajouter l'intervenant à mon carnet d'adresses : Permet d'ajouter des intervenants dans un carnet d'adresses.

Sélectionner depuis mon carnet d'adresses carnet d'adresses : Permet de sélectionner un déposant préalablement enregistré dans ce

Copier les données d'un autre intervenant : Permet de copier les données de l'intervenant présent dans la base française

Je suis le titulaire de la marque à étendre dans les champs « titulaire ».

Lorsque toutes les informations ont été correctement remplies, cliquez sur Enregistrer le titulaire de la marque à étendre

Si vous souhaitez revenir en arrière, cliquez sur **RETOUR**.

Lorsqu'un titulaire est enregistré, il apparait de la manière suivante :

Titulaire(s) I peut y avoir un ou plusieurs titulaires de la marque. Il s'agit du ou des propriétaires de la marque à étendre à l'international. Pour en savoir plus, consulter l'aide en ligne.					
Institut National de la Propriété Industrielle -	Etablissement public - 180080012 (Extrait RNCS)	ľ	Ô		
15 Rue des Minimes					
92677 - Courbevoie					
France					
Langue souhaitée pour la correspondance C	OMPI : FR				
Seconde langue de travail : EN					
titu@inpi.fr					
	AJOUTER UN TITULAIRE DE LA MARQUE À ÉTENDRE				

Si vous souhaitez modifier les informations relatives au déposant que vous venez de créer, il suffit de cliquer sur ÉTAPE PRÉCÉDENTE

Vous pouvez également modifier les champs avec l'icône ou même les réinitialiser avec l'icône quel que soit le mode de saisie.

Après avoir vérifié les informations vous pouvez cliquer sur

• Si un changement de titulaire est en cours d'inscription à l'INPI, La modification est possible en cliquant sur

ENREGISTRER LE TITULAIRE DE LA MARQUE À ÉTENDRE

Cependant, il convient de nous transmettre les justificatifs au jour de dépôt de la demande d'inscription.

- Si le déposant à un établissement à l'étranger, il est **impératif d'indiquer** l'adresse de l'établissement effectif et sérieux qu'il possède en France.
- Si le déposant est domicilié à l'étranger, il est **impératif** qu'il justifie d'une nationalité Française ou d'une adresse en France.

- <u>Mandataire</u>

Identification des intervenants Cette rubrique vous permet d'identifier les différents intervenants de votre dema remplis.	Référence client Votre référence client	
	Sélectionner depuis mon carnet d'adre	esses Copier les données d'un autre intervenant v Réinitialiser les champs
Mandataire Il s'agit de la personne chargée de représenter le ou les déposants devant l'INPI et/ou l'OMPI Pour savoir dans quels cas et qui peut être mandataire, consulter l'aide en ligne.	. Il peut être obligatoire.	
Personne		
Civilité *	Nom *	Prénom *
Madame +	hamard	audrey
Téléphone	Email *	
0601020304	ahamard@inpi.fr	
Cabinet ou société	J'agis en qualité de *	
	Titulaire +	
Je souhaite être le destinataire des correspondances de la marque		
Adresse		
Saisir une adresse		
Entrée / Bâtiment (ex: Bâtiment B)	Adresse (ex: 15 rue des minimes)*	Mention spéciale
	97 boulevard carnot	
Code postal *	Ville *	Pays *
59040	lille	France ¢
Ajouter l'intervenant à mon carnet d'adresses		

Si le mandataire est également le destinataire des correspondances vous pouvez cocher la case correspondante.

13

La qualité du mandataire doit être identifiée dans la liste déroulante suivante :

5	J'agis en qualité de *
	TItulaire \$
ı	Co-déposant mandataire
	Représentant légal d'une société co-déposante
	CPI
	Avocat
1	Personne inscrite sur la liste L.422-5
1	Société contractuellement liée
	Mandataire EEE
	Représentant légal du déposant personne physique
	Salarié de la personne morale déposante
1	Salarié de la personne morale mandataire
	Représentant légal au sein de la personne morale mandataire (président, gérant)
	TItulaire

Le mandataire peut être :

- 1. Un des **co-déposants muni d'un pouvoir de représentation**. Un seul des co-déposants peut être sélectionné et les informations doivent être identiques à celles notées dans le champ titulaire.
- 2. Le représentant légal d'une société co-déposante lorsque le dépôt est effectué au nom de plusieurs personnes morales ou alors au nom d'une ou plusieurs personne(s) physique(s) et d'une ou plusieurs personne(s) morale(s).
- **3.** Un **Conseil en Propriété Industrielle** bénéficiant de la mention « marques, dessins et modèles ». Pour obtenir des informations quant au rôle et aux fonctions des Conseils en Propriété Industrielle, vous pouvez consulter le site de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle. Pour connaitre la liste des Conseils agréés auprès de l'INPI cliquez sur le lien suivant : <u>http://www.inpi.fr/fr/acces-rapide/annuaire-des-conseils-en-pi.html</u>
- 4. Un Avocat.
- 5. Un professionnel d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen habilité à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de son pays.
- 6. Une personne inscrite sur la liste spéciale L.422-5 CPI munie d'un pouvoir de représentation.
- 7. Un représentant légal d'une société établie dans l'Union Européenne ou l'Espace Economique Européen, contractuellement liée à la société déposante, muni d'un pouvoir de représentation. Une société contractuellement liée à la société déposante est une société faisant nécessairement partie du même groupe (sociétés mère-fille par exemple). Le simple fait d'avoir des relations contractuelles avec une société qui ne serait pas du même groupe ne suffit pas.
- 8. « Salarié de la personne morale déposante » : lorsque vous n'êtes pas le gérant/président de la société mais un salarié, sélectionnez cette qualité.
- **9.** « **Représentant légal du déposant personne physique** » : il s'agit des cas de tutelle, de curatelle ou si le dépôt est effectué au nom d'un enfant mineur.
- 10. « Salarié de la personne morale mandataire » : sélectionnez cette qualité si vous déposez pour le compte d'une société à laquelle vous êtes contractuellement liée mais que vous n'êtes pas le gérant/président de la société mandataire

Attention : Un pouvoir de représentation est requis pour tous les mandataires (à l'exception des conseils en propriété industrielle, des avocats).

Il peut s'agir **d'un <u>pouvoir général enregistré auprès de l'Institut.</u> Le pouvoir général permet d'éviter d'avoir à remplir un nouveau pouvoir pour chaque dépôt effectué pour le compte d'une même personne.**

Si vous disposez d'un pouvoir dûment rempli cliquez sur « sélectionnez votre fichier » pour le téléverser comme indiqué ci-dessous :

Pouvoir ①
Sélectionner ...
Télécharger un fichier d'exemple

Si le pouvoir est incorrect, l'INPI vous adressera une notification afin de régulariser votre demande.

	L Télécharger un fichier d'exemple	
Un modèle de pouvoir est consultable en cliquant sur		

Une fois que vous avez renseigné toutes les informations relatives au mandataire, vous pouvez cliquer sur ÉTAPE SUIVANTE. Si vous souhaitez revenir en arrière, il vous faut cliquer sur ÉTAPE PRÉCÉDENTE.

- Destinataire

		Sélectionner depuis mon carnet d'adresses	Copier les d	onnées d'un autre intervenant 🗸	Je suis le destinataire des correspondances
Destinataire Il s'agit de la personne à qui l'INPI et/ou l'OMPI va adresser la correspondance de procédure. Pour en savoir plus, consulter l'aide en ligne.					
Personne					
Personne physique \$					
Civilité *	Nom*			Prénom *	
Sélectionner +					
Téléphone	Email				
	ahamard@inpi	.fr			
Adresse					
Saisir une adresse					
Entrée / Bâtiment (ex: Bâtiment B)	Adresse (ex: 15 r	ue des minimes) *		Mention spéciale	
Code postal *	Ville *			Pays *	
				France	+
Ajouter l'intervenant à mon carnet d'adresses					
* Zone obligatoire					
		ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE			

Cette rubrique est à renseigner s'il n'y a pas de mandataire <u>et que</u> le titulaire souhaite préciser une autre adresse.

Vous devez ici identifier un interlocuteur unique, nécessairement localisé en France, dans l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen.

Attention : ne remplir cette rubrique que si vous souhaitez que l'OMPI vous envoie toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en est issu à une adresse et une adresse mail <u>différentes</u> de celles indiquées dans l'onglet TITULAIRE.

Astuce : La saisie du destinataire peut se faire en utilisant les fonctionnalités ci-dessous.

Sélectionner depuis mon carnet d'adresses Copier les données d'un autre intervenant 🗸 Je suis le desti	nataire des correspondances
L'adresse mail renseignée lors de la création du compte client est reprise automatique	ement.
AIDE EN LIGNE Extension d'une marque française à l'international / 03.04.2023	

Une fois que vous avez indiqué les informations relatives au destinataire, cliquez sur ÉTAPE SUIVANTE. Pour revenir en arrière, cliquez sur ÉTAPE PRÉCÉDENTE.

- <u>Signataire</u>

		Réinitialiser les champs
Signataire Le signataire est en principe le titulaire du compte e-procedure. Il doit avoir la qualité requir Pour en savoir plus, consulter l'aide en ligne.	e pour effectuer la demande.	
Personne		
Civilité *	Nom *	Prénom *
Monsieur ¢		
Téléphone	Email *	
	ahamard@inpi.fr	
J'agis en qualité de *		
Titulaire ¢		

Le signataire est, par défaut, le titulaire du compte créé pour la connexion au portail des marques. Il n'est pas modifiable. Il doit avoir la qualité requise pour effectuer le dépôt. La qualité doit être indiquée.

Si le signataire n'est pas le titulaire (c'est-à-dire le titulaire de la marque) et qu'il n'a pas qualité à agir, une notification sera adressée par l'INPI dans le cadre de l'examen formel.

Attention : la qualité de « Titulaire » ne doit pas être sélectionnée si le/les titulaires de la marque est/sont exclusivement une/des personne(s) morale(s). Le terme titulaire ne désigne pas la personne qui effectue physiquement le dépôt, c'est à dire la formalité en ligne, mais la personne au sens du titulaire de la marque.

La qualité du signataire doit être identifiée par sélection dans la liste déroulante :

ragis en qualite de "	
Sélectionner	\$

Vous devez sélectionner votre qualité parmi les différentes qualités proposées :

- 1. « Titulaire » si vous êtes la seule personne physique, titulaire du dépôt.
- 2. « Co-déposant mandataire » si vous agissez pour les co-déposants personnes physiques dont vous faites partie.

Attention, si vous souhaitez sélectionner cette qualité, vous devez auparavant vous être identifié également en tant que co-déposant ;

- 3. « Représentant légal au sein de la personne morale déposante » : sélectionnez cette qualité si vous êtes par exemple gérant, président... Les actionnaires ainsi que les associés n'ont pas qualité à représenter la personne morale déposante car ils n'en font pas nécessairement partie.
- **4.** « **Salarié de la personne morale déposante** » : lorsque vous n'êtes pas le gérant/président de la société mais un salarié, sélectionnez cette qualité.
- 5. « Représentant légal au sein de la personne morale mandataire » : sélectionnez cette qualité si vous êtes par exemple gérant, président de la personne morale mandataire. Les actionnaires ainsi que les associés n'ont pas qualité à représenter la personne morale déposante car ils n'en font pas nécessairement partie.
- **6.** « **Représentant légal du déposant personne physique** » : il s'agit des cas de tutelle, de curatelle ou si le dépôt est effectué au nom d'un enfant mineur.
- « Avocat » : Si vous êtes avocat, sélectionnez cette qualité et non « Représentant légal au sein de la personne morale mandataire ». En effet, les avocats sont habilités à représenter un tiers en tant que personnes physiques et non en tant que personnes morales.

- 8. « Conseil en Propriété Industrielle » : de la même manière que pour un avocat, sélectionnez cette qualité si vous êtes un conseil et non « Représentant légal au sein de la personne morale mandataire".
- 9. « Mandataire L.422-5 ».
- 10. « Mandataire EEE ».
- **11.** « **Salarié de la personne morale mandataire** » : sélectionnez cette qualité si vous déposez pour le compte d'une société à laquelle vous êtes contractuellement liée mais que vous n'êtes pas le gérant/président de la société mandataire.
- **12.** « **Représentant légal d'une société co-déposante** » lorsque le dépôt est effectué au nom de plusieurs personnes morales ou alors au nom d'une ou plusieurs personne(s) physique(s) et d'une ou plusieurs personne(s) morale(s).

► 4- REPRODUCTION DE LA MARQUE

A cette étape, la reproduction de la marque Française est remontée de la base marque. A défaut, vous devez charger la reproduction tel que déposée ou enregistrée au préalable sur le registre Français et préciser les informations concernant la reproduction de la marque.

Reproduction de la marque					
/euillez télécharger la reproduction de la marque, telle qu'elle figure dans la demande ou l'enregistrement de base :					
Gilssez-déposez ou cliquez pour proposer une nouvelle marque					
Types de fichiers autorisés: jpeg Poids maximum autorisé: 2Mo					
inpi					
gif 🔮					
La reproduction de la marque est en couleur					
Je souhaite que la marque soit considérée comme une marque en caractères standard					
🗌 La marque consiste exclusivement en une couleur ou une combinaison de couleurs en tant que telles, sans aucun élément figuratif.					
Exemples : le carré d'orange, le rouge de Ferrari.					

Il doit s'agir impérativement d'un fichier au format jpeg (maximum 2 Mo), MP3 (maximum 2 Mo), MP4 (maximum 20 Mo).

- <u>Vérifications préalables</u>

Attention, il ne doit y avoir qu'un seul modèle de marque par dépôt. Vous ne devez pas faire figurer dans votre modèle de marque plusieurs variantes de celle-ci.

Attention : les dépôts reçus par l'Institut font l'objet d'un examen à posteriori. En cas d'irrégularités, un courrier vous sera adressé par lettre recommandée avec accusé de réception.

► 5- REVENDICATIONS DE COULEURS

Couleurs revendiquées	Référence client		
Cette rubrique vous permet de déterminer les couleurs à revendiquer de la marque	Votre référence client		
Souhaitez vous revendiquer la couleur comme élément distinctif de la marque ?			
Couleurs ou combinaison de couleurs revendiquée *			
	16.		
Indication pour chaque couleur (selon les exigences de certaines parties contractantes désignées) des parties principales de la marque qui sont dans cette couleur 🕚			
	li.		

Cette étape ne doit être complétée que lorsque la marque est en couleur et que : -Des couleurs sont déjà précisées dans la marque de base française -Vous souhaitez <u>préciser</u> des couleurs spécifiques Vous pouvez indiquer les couleurs seules, <u>mais en aucun cas</u> les numéros de pantone seuls : Exemple : Accepté : rouge Accepté : rouge pantone 1 Refusé : pantone 1

► 6- INDICATIONS DIVERSES

Cette rubrique est facultative, elle consiste à préciser les informations de la marque.

La marque	Référence client
Cette rubrique vous permet de saisir des indications divenses sur la marque	Votre référence client
La marque	
Translittération	
li,	
Marque sonore	
Marque tridimensionnelle	
Marque collective, marque de certification ou marque de carantie	
<i>///</i>	
Le déposant déclare qu'il souhaite ne pas revendiquer la protection à l'égard des éléments suivants de la marque	
lie	
Description de la marque (selon certaines parties contractantes désignées, par exemple, les Etats-Unis d'Amérique :	
Description de la marque figurant dans la demande de base ou l'enregistrement de base, le cas échéant (utilisez uniquement cet élément si le bureau d'origine vous oblige à inclure cette description dans la demande	internationale aux fins de certification)
	li.
Description volontaire de la marque (toute description de la marque par des mots, v compris la description contenue dans la demande de base ou l'inscription, si vous riétiez pas tenu de fournir cette description à l'été	nent)
	li
Traductions	
Les ternes contenus dans la marque n'ont pas de signification	
EIAPE PRECEDENTE ETAPE SUIVANTE	

► 7- CLASSES, PRODUITS ET SERVICES

La liste des produits et services est remontée directement de la base marque. A défaut, il convient de les saisir.

Ajouter une dasse			
	Origine	Numéro	Produits et services
• /	4647598	09	Logidels (programmes enregistrés) : Documentations sous forme électronique : Publications électroniques enregistrées sur support Informatique : Publications électroniques éléctrageables : Publications électroniques téléchargeables sous forme de rervues ; Publications sous format électronique : Publications féléchargeables ;
• /	4647598	18	Produits de l'imprimerie : matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareits) : affiches ; cartes ; livres ; journaux ; prospectus ; brochures ; Produits de l'imprimerie ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareits) : Poster ; courters publicates (imprimés) ; imprimés ; périodriques ; revues ;
• Z	4647598	25	Jeux ; Jeux de questions-réponses [quiz] ; Jeux éducatifs ;
• /	4647598	56	Informations et renseignements d'affaires ; prévisions économiques ; information statistique ; recherche d'informations dans des fichiers informatiques ; recueil et systématisation de données dans un fichier central ; gestion de fichiers informatiques ; recherche d'information dans des fichiers informatiques ; lous ces services ayant pour objet la propriété intellectuelle ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; reproduction de documents ;
• /	4647598	58	Télécommunications : communications par terminaux d'ordinateurs ou par réseau de fibres optiques ; agenoss de presse ou d'informations (nouvelles) ; location de temps d'accès à un centre serveur de bases de données ; services de transmission d'informations par voit télématique ;
• /	4647598	41	Edition de publications notamment électroniques : Publication de guides d'éducation et de formation, de brochures et de livres ; Publication de journaux, de périodiques, de lattres d'information et de revues ; Publication per vie électronique ; Servises de publication consultables à partir d'un réseux informatique mondial qui d'Internet ; Éducation ; formation; i divertissement ; informations en matière d'éducation ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de collòcues ; organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrés ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatits ;
• /	4847598	42	Conception de logiciels ; développement de logiciels ; élaboration (conception) de logiciels ; programmation pour ordinateurs ; analyse de systèmes informatiques ; conception de systèmes informatiques ; numérisation de documents ; stockage électronique de données ;
• /	4647598	45	Prêt et mise à disposition de documents juridiques et techniques en matière de propriété intellectuelle ; Recherche de documentation juridique et technique en matière de propriété intellectuelle ; Informations et renseignements juridiques et techniques en matière de romoifé intellectuelle.

Si vous souhaitez limiter la portée de votre marque internationale à certains produits et services pour <u>l'ensemble des pays désignés</u>, vous devez vous-même supprimer ou modifier partiellement ou totalement

ces produits et services en cliquant sur *puis* pour que la modification soit prise en compte. Si vous souhaitez supprimer pour <u>l'ensemble des pays désignés,</u> une ou plusieurs classes, vous devez cliquer



L'extension à l'international peut se faire sur une partie des produits et services présents dans la marque française mais elle ne peut en **aucun cas faire l'objet d'une extension de produits et services.**



pour passer à la rubrique suivante.

19

► 8- LIMITATION

Cette rubrique permet de limiter la portée des produits et services à <u>certains pays désignés</u> dans votre demande de marque internationale.

Vous pouvez effectuer autant de limitations que de pays présents dans la demande.

ays surresqueis la miniation p	one		
Etats-Unis d'Amérique (US) ×			x ~
Produits et services			
	Origine	Numéro	Produits et services
ר 🗐 🗸	4647598	09	Logiciels (programmes enregistrés) 🗢 Documentations sous forme électronique 🗢 Publications électroniques enregistrées sur support informatique 🌚 Publications électroniques téléchargeables 💿 Publications électroniques téléchargeables sous forme de revues 🜑 Publications sous format électronique 💿 Publications téléchargeables 💿
• /	4647598	18	Produits de l'imprimerie : matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) : affiches ; cartes ; livres : journ : prospectus : brochures ; Produits de l'imprimerie ; matériel d'instruction ou d'anseignement (à l'exception des appareils) ; Post : couriers publicaties (imprimés) : imprimés ; périodiques ; revues ;
• /	4647598	28	Jeux ; Jeux de questions-réponses [quiz] ; Jeux éducatifs ;
• /	4847598	26	Informations et renseignements d'affeires ; prévisions économiques ; information statistique ; recherche d'informations dans des fid- informatiques ; recueil et systématisation de données dans un fichier central ; gestion de fichiers informatiques ; recherche d'informations dans des fichiers informatiques ; toue services ayant pour objet la propriété intellectuelle ; services d'abonnement des journaux (pour des tiens) ; reproduction de documents ;
• /	4647598	58	Télécommunications : communications par terminaux d'ordinateurs ou par réseau de fibres optiques ; agenoss de presse ou d'informations (nouvelles) ; l'ocation de temps d'accès à un centre serveur de bases de données ; services de transmission d'informati par voie télémentique ;
• /	4847598	41	Edition de publications notamment électroniques ; Publication de guides d'éducation et de formation, de brochures et de livres ; Publication de journaux, de périodiques, de lettres d'information et de revues ; Publication par vole électronique ; Services de publications consultables à pairt un réseau informatique mondial ou chintent ; Éducation ; formation ; diversissement ; informations en matière d'éducation ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de colloque organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrés ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ;
• /	4847598	42	Conception de logiciels ; 🕥 :
• /	4847598	46	Prêt et mise à disposition de documents juridiques et techniques en matière de propriété intellectuelle : Recherche de documentation juridique et technique en matière de propriété intellectuelle : Informations et renseignements juridiques et techniques en matière de propriété intellectuelle :
	ANNULER]	A JOUTER LA LIMITATION

Vous devez vous-même supprimer ou modifier partiellement ou totalement ces produits et services en cliquant



Cliquer sur

pour que la limitation soit prise en compte.

► 9- PRIORITES REVENDIQUEES

Les informations sont remontées directement de la base marque. A défaut, il convient de les saisir.

Cette rubrique est réservée aux personnes ayant préalablement déposée une demande d'enregistrement de marque dans un pays membre de l'Union de Paris ou de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis moins de six mois et souhaitant étendre leur protection à l'international.

Si la priorité n'est pas d'origine française, il convient de nous fournir une copie du dépôt national pour lequel vous revendiquez la priorité ainsi que sa traduction si nécessaire.

Priorités revendiquées		Référence client
vous pouvez revendiquer une ou prosteura prioritea		
PRIORITÉ N°1		
Pays ou organisme *	Numéro du dépôt d'origine *	
France ¢	1	
Date du dépôt d'origine *		
14/09/2022 0		
Ajouter une classe		
ANNULER		AJOUTER LA PRIORITÉ

Si la priorité est française, le numéro ainsi que les produits et services de la marque indiquée en rubrique « vos marques » seront remontés de la base française, ces informations sont modifiables si besoin.

20

Après avoir cliqué sur le bouton , les différentes informations sont récapitulées dans l'encadré « Option : revendication de priorité » figurant ci-dessous :

Priorités reve	Référence client				
Vous pouvez revend	Votre référence client				
Ajouter une prio	rité +				
#	Numéro	Date de dépôt	Pays	Classe	
1	4647598	14/05/2020	France	09, 16, 28, 35, 38, 41, 42, 45	2 💼

Il est possible que la revendication de priorité découle de plusieurs dépôts antérieurs. Dans ce cas, il convient d'ajouter autant de revendication de priorité que de dépôt antérieur à 6 mois en

Ajouter une priorité +

► 10- ANCIENNETES REVENDIQUEES

Lorsque vous désignez l'Union Européenne, vous pouvez également revendiquer l'ancienneté d'une marque enregistrée dans un autre Etat (de l'Union) dans lequel vous possédez déjà cette marque.

Il vous est possible de :

-Soit compléter la rubrique ci-dessous.

-Soit insérer dans la rubrique « documents », le MM 17

NOTE :

Le titulaire d'une marque antérieure enregistrée dans un État membre, qui dépose une demande de marque identique destinée à être enregistrée en tant que marque communautaire pour des produits ou services identiques à ceux pour lesquels la marque antérieure a été enregistrée ou contenus dans ceux-ci, peut revendiquer l'ancienneté de la marque antérieure en ce qui concerne l'État membre dans lequel ou pour lequel elle a été enregistrée.

Le seul effet de l'ancienneté est que, dans le cas où le titulaire de la marque communautaire renonce à la marque antérieure ou la laisse s'éteindre, il est réputé continuer à bénéficier des mêmes droits que ceux qu'il aurait eus si la marque antérieure avait continué à être enregistrée.

Ainsi, la demande de marque communautaire représente une consolidation des enregistrements nationaux antérieurs. Lorsque le demandeur se prévaut de l'ancienneté d'une ou de plusieurs marques nationales enregistrées antérieurement, et que la revendication d'ancienneté est acceptée, il peut décider de ne pas renouveler les enregistrements nationaux antérieurs tout en restant dans la même position que si la marque antérieure avait continué à être enregistrée dans les États membres concernés.

Vous devez compléter les différentes rubriques (Pays, Numéro du dépôt d'origine, date du dépôt d'origine), puis

Anciennetės revendiquées		Référence client
Vous pouvez revendiquer une ou plusieurs ancienneté(s)		Votre référence clie
NCIENNETÉ Nº1		
'ays ou organisme *		Numéro du dépôt d'origine *
Espagne	¢	1111111
ate du dépôt d'origine *		

Après avoir cliqué sur le bouton , les différentes informations sont récapitulées dans l'encadré « Option : Anciennetés revendiquées » figurant ci-dessous :

Anciennetés	revendiquées	Référence client		
Vous pouvez reven	diquer une ou plusieurs ancienne	Votre référence client		
Ajouter une anci	ienneté 🕂			
	Numéro	Date de dépôt	Pave	
*	Numero	Date de depor	Fays	
1	1111111	06/12/2022	Espagne	2

Il est possible de revendiquer l'ancienneté de plusieurs dépôts antérieurs.

Dans ce cas, il convient d'ajouter autant de revendication d'ancienneté en cliquant sur

Ajouter une ancienneté 🕇

22

► 11- EMOLUMENTS ET TAXES

Le service des marques internationales de l'INPI fait appel automatiquement au calculateur de taxe de l'OMPI. Il convient d'indiquer le mode de règlement :

-Prélèvement sur le compte de l'OMPI

-Paiement reçu et confirmé par l'OMPI (un justificatif de versement doit être annexé dans l'onglet « document ») -Versement sur le compte bancaire de l'OMPI (un justificatif de versement doit être annexé dans l'onglet « document »)

-Versement sur le compte postal de l'OMPI (un justificatif de versement doit être annexé dans l'onglet « document »)

Emoluments et taxes			Référence client	
Cette rubrique vous permet de connaître le montant des émoluments et taxes dus à l'OMPI et de choisir le mode o	de paiement		Votre référence client	
EMOLUMENTS ET TAXES		MODE DE PAIEMENT		
Emolument de base lonsqu'une représentation de la manque est en couleur :	903.00 CHP	Prélévement sur le compte OMPI		+
Estonie		Delement recurst confirme per l'OMPI		
Tare Individuelle :	151.00 CHF			
Taxe Individuelle / enclument suppliementaire : 7 x 47.00 (Norther de classes en sus de la fere)	329.00 CH#	Versement sur le compte bancaire de l'OMPI		+
Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle		Versement sur le compte postal de l'OMPI		+
pour la deuxième classe 1 x 55.00 (Nombre de classes en sus de la 1ere)	55.00 CH#			
Taxe individuelle :	897.00 CHF			
Talle Includuelle / émolument supplémentaire : 6 x 164.00 (Nombre de classes en sus de la 28me)	984.00 CHF			
Etats-Unis d'Amérique				
Taxe individuelle :	450.00 CHF			
Talle Individuelle / émolument supplémentaire : 6 x 460.00 (Nombré de classes en sus de la têrre)	2760.00 CHF			
TOTAL (en France Sulleses) :	6539.00 CHF			
	ÉTAPE PRÉCÉDENTE	ÉTAPE SUIVANTE		

Tout paiement par versement sur le compte de l'OMPI doit être fait avant l'envoi de la demande à l'INPI pour permettre d'intégrer dans la rubrique « documents » le justificatif de paiement (en l'absence de ce document la demande sera notifiée).

12- DOCUMENTS

Noter que cette rubrique vous permet de joindre tous les justificatifs permettant l'examen de votre demande (justificatif de paiement OMPI, MM18, MM 17, contrat, pouvoir, courrier accompagnant la demande....). Vous ne pouvez joindre que des documents en PDF Le menu déroulant permet de typer de manière précise les documents fournis

Pièces complémentaires		Référence client Votre référence client	
Turna da fahian autoridar odf mod, mož juga	Glissez-déposez ou cliquez pour ajouter des documents		
Poids maximum autorisé: 100Mo			
RÉINITIALISER			
Nom du fichier	Type du document à ajouter		
document.pdf	Sélectionner	٥	
	AR INPI	^	
	Autres pièces ou documents		
	Contrat de cession		1.01777
Desuments	Copie de la Marque		AJOUTER
Pas de document déposé pour cette demande	Lustificatif de chancement de titulaire		
	Justificatif de paiment OMPI		
	Kbis		
	Libellé des produits et services en langue anglaise		
	MM17		
	MM18		
	Notification d'irrégularités INPI		
	Notification d'irrégularités OMPI		
	Pouvoir		
	Priorité Etrangère		
	Proces verbal d'assemblée		
	Recapitulatir de depôt		
	rveuepisse	\checkmark	

13- COMMENTAIRES

La zone de commentaire permet de communiquer des informations à l'INPI

► 14- RECAPITULATIF

La rubrique « récapitulatif » a pour objet de faire vérifier par la personne qui effectue le dépôt que le récapitulatif des données qui lui est présenté est conforme à ce qu'il souhaite déposer. Cette rubrique donne accès à l'étape de paiement qui coïncide avec la validation définitive du récapitulatif.

Il vous est possible de conserver, sous sa forme de pdf, le récapitulatif des données du projet de dépôt en cliquant en haut à droit sur ^L Télécharger le récapitulatif

Attention : à ce stade, le récapitulatif présenté en dessous doit avoir été vérifié. Si les données <u>ne sont pas</u> <u>conformes à vos attentes</u>, il convient d'apporter les corrections nécessaires aux rubriques mal renseignées en utilisant les boutons « modifier » et « enregistrer ».

Attention : Après la <u>validation définitive</u> de ce récapitulatif, il n'est plus possible de modifier les données y figurant.

ÉTAPE SUIVANTE

23

Pour passer à l'étape de paiement, cliquez sur le bouton

15- PAIEMENT

L'écran de paiement s'affiche comme ci-dessous, et comporte le détail de la prestation : Paiement

MONTANT DES REDEVANCES			
Prestation	Tarif	Quantité	Total
Demande d'extension de marque Française à l'international	62,00 €	1	62,00 €
Total à payer 62,00 €			

Le paiement peut se faire soit par carte bancaire, soit par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI :

CARTE BANCAIRE		COMPTE PROFESSIONNEL INPI
Payeur Monsieur Le Goff Gaston Rue de Paris 76600 Le Havre France	VISA MasterCard	N° de compte professionnel * Mot de passe *
Vous n'êtes pas le payeur ? PAYER		PAYER

Attention : une fois le paiement effectué, il n'est plus possible de modifier les données que vous avez saisies.

Une fois le paiement effectué, un message vous informe que votre demande a bien été reçue par l'Institut. Un courriel de confirmation ainsi que le reçu de paiement de votre demande vous sont également envoyés à l'adresse mail à laquelle votre compte client est rattaché.

Après paiement, s'affiche une fenêtre vous invitant à télécharger le récapitulatif de la transaction avec le numéro de votre formalité (FRMIAAA-00000) ou à aller sur le dossier.

Cas particulier du mémoire administratif

Si le déclarant est une **personne morale de droit public** et s'est identifié comme tel dans la rubrique « intervenants », il lui est possible de payer par carte bancaire, par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI ou par mémoire administratif.

🖽 - CARTE BANCAIRE	M - COMPTE PROFESSIONNEL INPI	👹 - MÉMOIRE ADMINISTRATIF
VISA Mader Card	N° de compte professionnel Mot de passe Password	Ce mode de paiement supplémentaire est accessible uniquement aux collectivités territoriales et aux etablissements publics qui doivent s'assurer de respecter notamment le delai légal de paiement.
		Payer

Attention : le mode de paiement par mémoire administratif est exclusivement réservé aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

Pour payer par Mémoire Administratif, le client doit cliquer sur le bouton Continuer correspondant.

dans l'encadré

Il est impératif de rappeler la référence du mémoire administratif attribuée par l'Institut (VIR-0000000) dans l'objet du virement pour que ce paiement soit pris en compte.

Attention : la date qui sera attribuée à votre demande correspondra à la date de règlement des redevances.

La demande de mémoire administratif ainsi effectuée apparaît alors dans la corbeille Mémoires en attente de paiement » sur la page d'accueil du portail.

FAIRE DES INSCRIPTIONS SUR DES **ENREGISTREMENTS INTERNATIONAUX DE MARQUES**

PARTICULARITES

DATE PRISE EN COMPTE :

Contrairement aux demandes, les inscriptions (sauf le MM 4 : Désignation Postérieure) portent comme date d'effet la date de réception à l'OMPI et non à l'INPI.

Ceci est à prendre en compte si par exemple vous souhaitez que votre changement de titulaire transmis ce jour, doit être effectif avant le renouvellement qui intervient ce jour également.

INSCRIPTIONS SUR PLUSIEURS MARQUES :

Vous avez la possibilité d'effectuer une inscription pour plusieurs marques internationales sur le même formulaire **pour les cas suivants** :

- · MM5 : s'il s'agit d'un changement total de titulaire
- · MM6 : si la limitation est identique pour tous les pays
- · MM7 : si le titulaire inscrit au registre international est strictement identique et si la renonciation concerne les
- mêmes pays pour chacun des enregistrements internationaux
- · MM8 : si radiation est totale
- · MM9 : si le titulaire inscrit au registre international est strictement identique
- · MM10 : si le mandataire inscrit au registre international est strictement identique
- · MM12 : si le titulaire inscrit au registre international est strictement identique
- · MM19 : si la restriction concerne le même titulaire et les mêmes pays.
- · MM23 : fusion d'enregistrements internationaux issus de l'inscription d'un changement de titulaire

Pour tous les autres formulaires, l'inscription pour plusieurs margues internationales n'est pas possible.

N'hésitez pas à consulter les 1 eres pages des formulaires sur le site de l'OMPI pour connaître les modalités : https://www.wipo.int/madrid/fr/forms/.

ACCUEIL

Si vous souhaitez effectuer une demande d'inscription sur une marque internationale, il convient de cliquer sur « Déposer et gérer des marques étendues à l'international » en haut :

Accueil Dépôt, division Opposition, nullité, déchéance	nscription, renonciation	Déposer et gérer des marques étendues à l'international	
OPÉRATIONS POSTÉRIEURES	en haut à droite.		
AIDE EN LIGNE Extension d'une marque française à l'internat	ional / 03.04.2	.023 25)İ

Les différentes opérations postérieures s'affichent :

Désignation postérieure à l'enregistrement International (MM4)	Demande d'inscription de changement de titulaire (MM5)
Limitation de la liste des produits et services (MM6)	Renonciation (MM7)
Radiation (MM8)	Modification du nom ou de l'adresse du titulaire, ou de sa forme juridique (MM9)
Modification du nom ou de l'adresse du mandataire (MM10)	Renouvellement de l'enregistrement international (MM11)
Constitution d'un mandataire (MM12)	Licence (MM13)
Modification de l'inscription d'une Licence (MM14)	Radiation d'une Licence (MM15)
Désignation postérieure issue d'une conversion (MM16)	Restriction du droit du titulaire (MM19)
Main Levée d'une restriction du droit du titulaire (MM19)	Requête en poursuite de la procédure (MM20)
Rectification d'une inscription (MM21)	Division d'un enregistrement International (MM22)
Division d'un enregistrement National (MM22- bis)	Fusion d'enregistrements internationaux (MM23) issus de l'inscription d'un changement partiel de titulaire
Fusion d'un enregistrement international issu de l'inscription d'une division(MM24)	Cessation des effets de l'enregistrement international dù à la cessation des effets de la demande de base (R22)
Invalidation (U)	Remplacement d'un enregistrement national ou régional par un enregistrement international
ANNULER	ÉTAPE SUIVANTE
	ÉTAPE SUIVANTE

Vous devez sélectionner l'inscription que vous souhaitez effectuer puis passer à

Vous pouvez créer votre « référence client ». Celle-ci n'est pas obligatoire, mais il est conseillé de renseigner ce champ.

Référence client	
Votre référence client	

La référence vous sera utile pour retrouver votre demande non finalisée parmi d'éventuels brouillons ou comme critère de recherche dans la liste des dossiers en cours. La référence sera reprise lors du récapitulatif généré à la fin de la procédure de dépôt.

Attention : cette donnée est stockée en clair afin de faciliter les opérations de recherche. Elle ne doit contenir aucun élément confidentiel.

Une fois votre inscription sélectionnée, les rubriques se présentent dans l'ordre (les rubriques peuvent différées selon l'inscription choisie):

DÉPOSER ET GÉRER DES MARQUES ÉTENDUES À L'INTERNATIONAL

1	Opérations postérieures >	
2	L'enregistrement international	
3	Intervenants	
	Titulaires actuels Destinataire	
4	Pays	
5	Produits et services	
6	Indications diverses	
7	Date d'effet de la désignation postérieure	
8	Emoluments et taxes	
9	Documents	
10	Commentaires	
11	Récapitulatif	
12	Paiement	

Avant de détailler les spécificités de chaque formulaire, il convient de décrire les rubriques communes.

RUBRIQUES COMMUNES

Les rubriques mentionnées ci-dessous sont identiques à l'ensemble des inscriptions.

► 1- MARQUE INTERNATIONALE

Saisir le n° international de la marque pour lequel vous souhaitez effectuer une inscription et cliquer sur ajouter.

Vérifier

Sélection des titres
Cette rubrique vous permet d'identifier la ou les marque(s) concernée(s) par la demande d'extension à l'international
Numéro de la demande internationale à modifier *

Puis cliquer sur vérifier ou taper sur entrée

Numéro

Une demande d'inscription doit se faire obligatoirement sur une marque internationale déjà existante, aucune saisie manuelle ne sera possible dans le cas où aucune marque n'est trouvée.

Si une marque est trouvée, les informations présentées ci-dessous s'afficheront pour vous permettre de vérifier

et valider votre choix en	cliquant sur	TER LE TITRE	ÉTAPE SUIVANT	E
Modèle de marque WIPO PATENTSCOPE	Type de marque Marque verbale	Date de dépôt 06/07/2017	Date d'expiration 06/07/2027	
AIDE EN LIGNE Extension d'une marque	française à l'int	ernational /	03.04.2023	

28

Si l' inscription est possible sur plusieurs marques internationales, l'onglet s'affichera.

2- NOM DU TITULAIRE TEL QU'INSCRIT SUR LE REGISTRE INTERNATIONAL

Le **nom** du titulaire connu de l'OMPI remonte automatiquement de la base Madrid Monitor, il convient de vérifier que les éléments remontés de la base de l'OMPI correspondent à votre marque.

Si les informations vous paraissent erronées ou si une inscription est en cours à l'OMPI, la modification est possible en

cliquant sur



Cependant, il convient de nous transmettre les justificatifs de la demande d'inscription au jour du dépôt de l'inscription.

3- EMOLUMENTS ET TAXES

Le service des marques internationales de l'INPI fait appel automatiquement au calculateur de taxe de l'OMPI. Il convient d'indiquer le mode de règlement :

-Prélèvement sur le compte de l'OMPI

-Paiement reçu et confirmé par l'OMPI (un justificatif de versement doit être annexé dans l'onglet « document »).

-Versement sur le compte bancaire de l'OMPI (un justificatif de versement doit être annexé dans l'onglet « document »)

-Versement sur le compte postal de l'OMPI (un justificatif de versement doit être annexé dans l'onglet « document »).

Référence client	
Votre référence client	
MODE DE PAIEMENT	
Prélèvement sur le compte OMPI	+
Paiement reçu et confirmé par l'OMPI	+
Versement sur le compte bancaire de l'OMPI	+
Versement sur le compte postal de l'OMPI	+
	Référence client Votre référence client MODE DE PAIEMENT Prélèvement sur le compte DMPI Paiement reçu et confirmé par l'OMPI Versement eur le compte bancaire de l'OMPI Versement aur le compte bancaire de l'OMPI Versement aur le compte postai de l'OMPI

Tout paiement par versement sur le compte de l'OMPI doit être fait avant l'envoi de la demande à l'INPI pour permettre d'intégrer dans la rubrique « documents » le justificatif de paiement (en l'absence de ce document la demande sera notifiée).

4- DOCUMENTS

Noter que cette rubrique vous permet de joindre tous les justificatifs permettant l'examen de votre inscription (justificatif de paiement OMPI, MM18, MM 17, contrat, pouvoir, courrier accompagnant la demande...). Vous ne pouvez joindre que des documents en PDF

Le menu déroulant permet de typer de manière précise les documents fournis

Pièces complémentaires		Référence client	
		Votre référence client	
	Glissez-déposez ou cliquez pour ajouter des documents		
lypes de fichiers autorisés: pdf, mp4, mp3, jpeg Poids maximum autorisé: 100Mo			
RÉINITIALISER			
Nom du fichier	Type du document à ajouter		
document.pdf	Sélectionner	٥	8
	AR INPI	•	
	Autres pièces ou documents		
	Contrat de cession		
	Copie de la Marque		AJOUT
ocuments	Courrier		
as de document depose pour dette demande	Justificatif de changement de titulaire		
	Justificatif de paiment OMPI		
	Kbis		
	Libelle des produits et services en langue anglaise		
	MM17		
	Mini Io Malification d'inferdación MDI		
	Notification d'inégularités (NPI		
	Poweir		
	Priorité Etrannère		
	Procès verbal d'assemblée		
	Récepitulatif de dépôt		
	Récepissé		
	Pérlamatian	~	

► 5- COMMENTAIRES

La zone de commentaire permet de communiquer des informations à l'INPI

► 6- RECAPITULATIF

La rubrique « récapitulatif » a pour objet de faire vérifier par la personne qui effectue l'inscription que le récapitulatif des données qui lui est présenté est conforme à ce qu'il souhaite déposer. Cette rubrique donne accès à l'étape de paiement qui coïncide avec la validation définitive du récapitulatif.

Il vous est possible de conserver, sous sa forme de pdf, le récapitulatif des données du projet de dépôt en cliquant en haut à droit sur [±] Télécharger le récapitulatif

Attention : à ce stade, le récapitulatif présenté en dessous doit avoir été vérifié. Si les données <u>ne sont pas</u> <u>conformes à vos attentes</u>, il convient d'apporter les corrections nécessaires aux rubriques mal renseignées en utilisant les boutons « modifier » et « enregistrer ».

Attention : après la <u>validation définitive</u> de ce récapitulatif, il n'est plus possible de modifier les données y figurant.

Pour passer à l'étape de paiement, cliquez sur le bouton

► 7- PAIEMENT

L'écran de paiement s'affiche comme ci-dessous pour certaines inscriptions, et comporte le détail de la prestation :

ÉTAPE SUIVANTE

Pa	ie	m	е	n

MONTANT DES REDEVANCES			
Prestation	Tarif	Quantité	Total
Demande d'extension de marque Française à l'international	62,00 €	1	62,00 €
Total à payer 62,00 €			

Le paiement peut se faire soit par carte bancaire, soit par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI :

CARTE BANCAIRE		COMPTE PROFESSIONNEL INPI
Payeur Monsieur Le Goff Gaston Rue de Paris 76600 Le Havre France Ware niètes nas le naveur 2		N° de compte professionnel *
PAYER		PAYER

Attention : une fois le paiement effectué, il n'est plus possible de modifier les données que vous avez saisies. Une fois le paiement effectué, un message vous informe que votre demande a bien été reçue par l'Institut. Un courriel de confirmation ainsi que le reçu de paiement de votre demande vous sont également envoyés à l'adresse mail à laquelle votre compte client est rattaché.

Après paiement, s'affiche une fenêtre vous invitant à télécharger le récapitulatif de la transaction avec le numéro de votre formalité (OPAAAA-00000) ou à aller sur le dossier :

Cas particulier du mémoire administratif

Si le déclarant est une **personne morale de droit public** et s'est identifié comme tel dans la rubrique « intervenants », il lui est possible de payer par carte bancaire, par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI ou par mémoire administratif.

🖶 - CARTE BANCAIRE	M - COMPTE PROFESSIONNEL INPI	₩ - MÊMOIRE ADMINISTRATIF
	N" de compte professionnel Mot de passe Password	Ce mode de paiement supplémentaire est accessible uniquement aux collectivités territoriales et aux etablissements publics qui doivent s'assurer de respecter notamment le délai légal de paiement.
	Payer	Continuer

Attention : le mode de paiement par mémoire administratif est exclusivement réservé aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

Pour payer par Mémoire Administratif, le client doit cliquer sur le bouton Continuer dans l'encadré correspondant.

Il est impératif de rappeler la référence du mémoire administratif attribuée par l'Institut (VIR-0000000) dans l'objet du virement pour que ce paiement soit pris en compte.

Attention : la date qui sera attribuée à votre demande correspondra à la date de règlement des redevances.

La demande de mémoire administratif ainsi effectuée apparaît alors dans la corbeille Mémoires en attente de paiement » sur la page d'accueil du portail.

RUBRIQUES SPECIFIQUES A CHAQUE INSCRIPTION

► 1- DESIGNATION POSTERIEURE (MM4)

Une désignation postérieure permet d'étendre la portée géographique de votre enregistrement international.

- <u>Pays</u>

L'étape consiste à désigner les pays pour lesquels vous souhaitez une désignation postérieure à l'enregistrement international.

Etats Unis et MM18 :

Si vous désignez les Etats Unis, il convient d'annexer le formulaire MM18 (disponible sur le site de l'OMPI : <u>https://www.wipo.int/madrid/fr/forms/</u>) dûment complété dans la rubrique « documents ».

Union Européenne / 2^{nde} langue de travail et MM17 :

Si vous désignez l'Union Européenne et que vous détenez déjà une marque nationale dans un des pays membre, vous pouvez

Soit :

-Annexer le formulaire MM17 (disponible sur le site de l'OMPI : <u>https://www.wipo.int/madrid/fr/forms/</u>) dûment complété dans la rubrique « documents »

Soit :

-Compléter la rubrique « revendication d'ancienneté »

De plus, vous devez obligatoirement choisir une 2^{nde} langue de travail (dans l'onglet INTERVENANT).

- Produits et services

La liste des produits et services est remontée directement de la base Madrid Monitor.

Ajouter une classe		
	Numéro	Produits et services
• /	09	Logiciels (programmes enregistrés) ; Documentations sous forme électronique ; Publications électroniques enregistrées sur support informatique ; Publications électroniques téléchargeables ; Publications électroniques téléchargeables sous forme de revues ; Publications sous format électronique ; Publications téléchargeables ;
• /	16	Produits de l'imprimerie ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; affiches ; cartes ; livres ; journaux ; prospectus ; brochures ; Produits de l'imprimerie ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; Posters ; courriers publicitaires (imprimés) ; imprimés ; périodiques ; revues ;
• /	28	Jeux ; Jeux de questions-réponses (quiz) ; Jeux éducatifs ;
• /	35	Informations et renseignements d'affaires ; prévisions économiques ; information statistique ; recherche d'informations dans des fichiers informatiques ; recueil et systématisation de données dans un fichier central; gestion de fichiers informatiques ; recherche d'informations dans des fichiers informatiques ; tous ces services ayant pour objet la propriété intellectuelle ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; reproduction de documents ;
• /	38	Télécommunications ; communications par terminaux d'ordinateurs ou par réseau de fibres optiques ; agences de presse ou d'informations (nouvelles) ; location de temps d'accès à un centre serveur de bases de données ; services de transmission d'informations par voie télématique ;
• /	41	Edition de publications notamment électroniques ; Publication de guides d'éducation et de formation, de brochures et de livres ; Publication de journaux, de périodiques, de lettres d'information et de revues ; Publication par voie électronique ; Sencies de publications consultables à pairt fun réseau informatique mondial ou d'Internet ; Éducation ; formation ; éducentsement ; informations en matière d'éducation ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de colloques : organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrés ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ;
• /	42	Conception de logiciels ; développement de logiciels ; élaboration (conception) de logiciels ; programmation pour ordinateurs ; analyse de systèmes informatiques ; conception de systèmes informatiques ; numérisation de documents ; stockage électronique de données ;
• /	45	Prêt et mise à disposition de documents juridiques et techniques en matière de propriété intellectuelle ; Recherche de documentation juridique et technique en matière de propriété intellectuelle; Informations et renseignements juridiques et techniques en matière de propriété intellectuelle;

Si vous souhaitez limiter la portée de votre marque internationale à <u>certains produits et services pour</u> <u>l'ensemble des pays désignés</u>, vous devez vous-même supprimer ou modifier partiellement ou totalement



La désignation postérieure à l'enregistrement internationale peut se faire sur une partie des produits et services présents dans la marque Internationale mais elle ne peut en **aucun cas faire l'objet d'une extension de produits et services.**

- Limitation

Cette rubrique permet de limiter la portée des produits et services à **<u>certains pays désignés</u>** dans votre désignation postérieure à l'enregistrement international.

Vous pouvez effectuer autant de limitation que de pays présents dans la demande.

Irlande (IE) ×			x v
/euillez sélectionner au moir Produits et services	ns un pays		
	Numéro		Produits et services
5 /	09		Logiciels (programmes enregistrist). © Documentations seus forme électronique. © Publications électroniques enregistristes sur suppor informatique. © Publications électroniques téléchargeables © Publications électroniques téléchargeables sous forme de revues © Publications sous format électronique © Publications électroniques téléchargeables sous forme de revues ©
• /	16		Produits de l'imprimerie : matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; affiches ; cartes ; inves ; journaux prospectus : brochures ; Produits de l'imprimere ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; Posters ; courners publicaties (imprimés); prindiques ; revues ;
• /	28		Jeux ; Jeux de questions-réponses [quiz] ; Jeux éducatifs ;
• /	35		Informations et renseignements d'affaires ; prévisions économiques ; information statistique ; recherche dinformations dans des fichiers informatiques ; recueil et systèmatisation de données dans un fichier central; gestion de fichiers informatiques ; recherche d'informations and se fichiers informatiques ; tous ces sencices ayant pour objet la propriété intellectuelle ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; reproduction de documents ;
• /	38		Télécommunications : communications par terminaux d'ordinateurs ou par réseau de fibres optiques : agences de presse ou d'informations (nouvelles) : location de temps d'accès à un centre serveur de bases de données ; services de transmission d'informations par voie télématique ;
• /	41		Edition de publications notamment électroniques ; Publication de guides d'éducation et de formation, de brochures et de livres ; Publication de journaux, de périodiques, de lettres d'information et de revues ; Publication par voie électronique ; Services de publications consultables à partir dur éseu informatique mondal ou d'Internet ; Éducation (formation ; densissement ; informations en matiére d'éducation ; organisation de concours (éducation ou divertissement) : organisation et conduite de colleques ; organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ;
• /	42		Conception de logiciels : développement de logiciels ; élaboration (conception) de logiciels ; programmation pour ordinateurs ; analyse de systèmes informatiques ; conception de systèmes informatiques ; numérisation de documents ; stockage électronique de données ;
• /	45		Prêt et mise à disposition de documents juridiques et techniques en matière de propriété intellectuelle ; Recherche de documentation juridique et technique en matière de propriété intellectuelle; Informations et renseignements juridiques et techniques en matière de propriété intellectuelle ;
	ANNULER		AJOUTER LA LIMITATION
		AJOUTER LA LIMITATION	
liquer sur			pour que la limitation soit prise en compte.

- Indications diverses

Cette rubrique est facultative, elle consiste à préciser les informations de la marque.

La marque	Référence client
Cette rubrique vous permet de saisir des indications diverses sur la marque	Votre référence client
La marque	
Televite autor	
di di seconda di second	
Martius shores	
Manue tridimensionalla	
Manua malachiva mamua da partification ou marnua da parantia	
Elémente unbaux de la manura	
Letimina repuezo de la manque	
li di seconda di second	
Le dénomme dédeme qu'él souheite ne ner memorieure le contention à l'énert des éléments suivent de la manue	
Le deposan declare do nocimiente ne pas revenidoren a protectión a regiario des elements sontants de la maniçõe	
4	
, m	
Description de la marque (selon certaines parties contractantes désignées, par exemple, les Estas-Unis d'Amérique :	
Description de la marque ligurant dans la demande de dase du reinegrasement de dase, le das echeant (dunsez uniquement de element si le durad di origine vois donge a induite delse description dans la demande in	remationale aux rins de Gerundation)
	4
	116
Description volontaire de la marque (toute description de la marque par des mots, y compris la description contenue dans la demande de base ou l'inscription, si vous n'etiez pas tenu de toumir cette description à l'eleme	nt)
	4
	116
Traductions	
Les termes contenus cans la marque n'ont pas ce signification	
ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUNANTE	

- Date d'effet

Cette rubrique permet d'indiquer la date d'effet souhaitée de la désignation postérieure. <u>Un seul choix est possible.</u>

Si la désignation postérieure doit prendre effet après l'inscription au registre international d'une formalité précédemment demandée auprès de l'INPI ou l'OMPI, il convient d'indiquer les différents éléments nous permettant de la rattacher.

Date d'effet de la désignation postérieure
Veuillez renseigner les informations concernant la date d'effet de votre demande
 Cette désignation postérieure prend effet à la date de réception à l'INPI
 Cette désignation postérieure doit prendre effet après le renouvellement de l'enregistrement international
Cette désignation postérieure doit prendre effet après l'inscription au registre international de la modification suivante.
ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE
2- CHANGEMENT DE TITULAIRE (MM5)
Une demande d'inscription de changement de titulaire permet d'inscrire un changement total ou partiel du titulaire de votre enregistrement international.
Ce genre de formalité nécessite que le justificatif de changement de titulaire soit fourni au jour de la demande d'inscription

- Nouveau titulaire

Pour effectuer un changement de titulaire ,il convient de cliquer sur

ENREGISTRER LE TITULAIRE

AJOUTER UN NOUVEAU TITULAIRE

Une fois la saisie complète des coordonnées du nouveau titulaire faites cliquez sur

S'il y a plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires), il convient de fournir les coordonnées du nouveau titulaire

en cliquant sur

- Mandataire

Cette rubrique ne doit être remplie que si le nouveau titulaire souhaite constituer un mandataire. Un mandataire ne peut enregistrer qu'une seule adresse électronique pour communiquer avec l'OMPI. Toutes les communications de l'OMPI seront envoyées au mandataire par courrier électronique uniquement.

- Etendue du changement de titulaire (partiel ou total)

Changement total de titulaire

Cocher cette case si le changement de titulaire est total; c'est-à-dire, s'il concerne l'ensemble des pays désignés et l'ensemble des produits et services couverts par l'enregistrement.

Changement partiel de titulaire

Cocher cette case si le changement de titulaire est partiel; c'est-à-dire, s'il concerne uniquement certains des pays désignés et/ou uniquement certains des produits et services couverts par l'enregistrement.

► 3- LIMITATION (MM6)

La demande d'inscription d'une limitation permet de limiter la liste des produits et services à l'égard de certains ou de l'ensemble des pays désignés dans un enregistrement international.

L'inscription d'une limitation **ne doit pas** être utilisée pour supprimer définitivement certains (mais pas l'ensemble) des produits et services du registre international; utiliser plutôt le formulaire MM8 (radiation partielle) à cette fin. Une limitation vise uniquement à réduire la liste des produits et services à l'égard des pays désignées concernés, sans supprimer les produits et services de votre enregistrement international.

L'inscription d'une limitation **ne doit pas** être utilisée pour supprimer un ou plusieurs (mais pas l'ensemble) pays désignés du registre international; utiliser plutôt le formulaire MM7 (renonciation) à cette fin. Une renonciation laisserait votre enregistrement international sans protection dans les pays désignés concernés.

- <u>Pays</u>

Il convient de désigner les pays (parmi ceux déjà existant dans votre marque internationale) pour lesquels vous souhaitez effectuer une limitation.

- Produits et services

Il convient de désigner les produits et services (parmi ceux déjà existant dans votre marque internationale) pour lesquels vous souhaitez effectuer une limitation.

La même limitation doit s'appliquer à tous les pays désignés ou aux mêmes pays désignés. Si tel n'est pas le cas, des formulaires distincts doivent être soumis.

► 4- RENONCIATION (MM7)

L'inscription d'une renonciation permet de faire cesser les effets de votre enregistrement international pour tous les produits et services à l'égard de certains pays.

L'inscription d'une renonciation **ne doit pas** être utilisée pour limiter la liste des produits et services à l'égard de certains ou de l'ensemble des pays désignés dans un enregistrement international; utiliser plutôt le formulaire en ligne relatif à la limitation ou le formulaire MM6 (limitation) à cette fin.

L'inscription d'une renonciation **ne doit pas** être utilisée pour supprimer définitivement certains produits ou services du registre international, lorsque la demande se rapporte à l'ensemble des pays désignés; utiliser plutôt le formulaire MM8 (radiation partielle) à cette fin.

- <u>Pays</u>

Indiquer les pays désignés pour lesquels vous renoncez à l'enregistrement international.

5- RADIATION (MM8)

L'inscription d'une radiation permet de demander la radiation d'un enregistrement international (radiation totale) ou supprimer définitivement certains produits ou services de l'enregistrement international (radiation partielle).

L'inscription d'une radiation doit **uniquement** être utilisée si vous souhaitez soit supprimer définitivement l'enregistrement international du registre international, soit supprimer définitivement certains produits ou services d'un enregistrement international.

Pour limiter la liste des produits et services à l'égard de certains ou de l'ensemble des pays désignés dans un enregistrement international, sans supprimer définitivement ces produits ou services de l'enregistrement international, il convient d'utiliser le formulaire MM6 (limitation).

Pour abandonner les droits conférés par un enregistrement international à l'égard de certains (mais pas de l'ensemble) des pays désignés dans le registre international, il convient d'utiliser le formulaire officiel MM7 (renonciation).

- Produits et services

Radiation totale

En cas d'inscription d'une radiation totale, l'enregistrement international concerné est supprimé du registre international et cesse d'être en vigueur. Par conséquent, l'enregistrement international ne produit plus d'effets dans les pays désignés

Radiation partielle

En cas d'inscription d'une radiation partielle, les produits et services concernés sont définitivement supprimés de l'enregistrement international et ne sont plus couverts dans les pays désignés.

► 6- MODIFICATION DU NOM OU DE L'ADRESSE DU TITULAIRE (MM9)

L'inscription d'une modification du nom ou de l'adresse du titulaire permet de modifier le nom ou l'adresse du titulaire ou, si le titulaire est une personne morale, pour introduire ou modifier la forme juridique du titulaire.

Le présent formulaire ne doit pas être utilisé pour demander l'inscription d'un changement de titulaire de l'enregistrement international; utilisez plutôt le formulaire MM5 à cette fin. Une modification du nom du titulaire sous-entend que la même personne physique ou morale continue d'être le titulaire de l'enregistrement international.

- Nom du nouveau titulaire et Modification forme juridique

Pour effectuer une modification du nom ou de l'adresse du titulaire, il convient de cliquer sur MODIFIER LES INFORMATIONS DU TITULAIRE ACTUEL

Une fois la saisie complète des modifications du nom et/ou des coordonnées du titulaire faites cliquez sur

ENREGISTRER LE TITULAIRE ACTUEL

7- MODIFICATION DU NOM OU DE L'ADRESSE DU MANDATAIRE (MM10)

L'inscription d'une modification du nom ou de l'adresse du mandataire permet de demander l'inscription d'un changement de nom ou d'adresse du mandataire inscrit.

N'utilisez pas ce formulaire pour constituer un nouveau mandataire. Veuillez utiliser le formulaire MM12.

- Nom du mandataire

Les nom et adresse du mandataire doivent correspondre exactement à ceux qui sont inscrits au registre international.

- Changement de nom et/ou adresse du mandataire

Pour effectuer une modification du nom ou de l'adresse du mandataire, il convient de cliquer sur MODIFIER LES INFORMATIONS DU MANDATAIRE ACTUEL

Une fois la saisie complète des modifications du nom et/ou des coordonnées du mandataire faites cliquez sur

ENREGISTRER LE MANDATAIRE

► 8- RENOUVELLEMENT (MM11)

L'inscription d'un renouvellement permet de renouveler votre enregistrement international et fournir à l'OMPI les informations relatives à votre paiement.

Il n'est pas possible d'inscrire des modifications apportées à l'enregistrement international au moment de son renouvellement. Les modifications doivent être inscrites *avant* la date de renouvellement pour être prises en considération lors du renouvellement et être consignées dans le certificat de renouvellement.

- <u>Pays</u>

Les pays sont remontés automatiquement de Madrid Monitor. Vous pouvez effectuer un renouvellement total ou partiel des pays couverts dans votre marque internationale.

► 9- CONSTITUTION DE MANDATAIRE (MM12)

L'inscription d'une constitution de mandataire doit être utilisée pour constituer un mandataire qui agira en votre nom pour gérer votre demande internationale ou votre enregistrement international auprès du Bureau international (OMPI), ou pour remplacer un mandataire déjà inscrit.

N'utilisez pas ce formulaire pour demander l'inscription d'un changement de nom ou d'adresse du mandataire déjà inscrit au registre international ou pour mettre à jour son adresse électronique ou son numéro de téléphone. Utilisez le formulaire MM10 à cet effet.

- <u>Mandataire</u>

Dans la rubrique INTERVENANTS, onglet MADATAIRE.

Il convient de saisir les coordonnées complètes du nouveau mandataire_

<u>puis</u>

ENREGISTRER LE MANDATAIRE

► 10- INSCRIPTION D'UNE LICENCE (MM13)

Une demande d'inscription de licence permet d'inscrire un licencié sur votre enregistrement international. (Règle 20bis du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques).

Si vous souhaitez inscrire une licence pour plusieurs preneurs de licence, vous devez compléter un formulaire distinct pour chaque preneur de licence.

AJOUT UN PRENEUR DE LICENCE

ENREGISTRER LE PRENEUR DE LICENCE

37

- Preneur de Licence

Pour effectuer une inscription de licence, il convient de cliquer sur

Une fois la saisie complète des coordonnées du preneur de licence faites cliquez sur

- Mandataire du preneur de licence

Cette rubrique ne doit être remplie que si le preneur de licence souhaite constituer un mandataire

- Etendue de la licence (partielle ou totale)

Il convient d'indiquer s'il s'agit :

D'une licence totale ou partielle pour les pays Et D'une licence totale ou partielle pour les produits et services.

En sélectionnant les pays et produits et services remontés de Madrid Monitor (modifiable si besoin)

Licence totale

Cocher cette case si la licence est totale; c'est-à-dire, si elle concerne l'ensemble des pays désignés et l'ensemble des produits et services couverts par l'enregistrement.

Licence partielle

Cocher cette case si la licence est partielle; c'est-à-dire, si elle concerne uniquement certains des pays désignés et/ou uniquement certains des produits et services couverts par l'enregistrement.

- Indications diverses

Il s'agit ici de déterminer si la licence à inscrire est exclusive Ou unique et pour quelle durée.

Ne cochez qu'une seule case. Si aucune des 2 cases n'est cochée, la licence peut être considérée comme une licence non exclusive.

► 11- MODIFICATION DE L'INSCRIPTION D'UNE LICENCE (MM14)

Le titulaire (ou son mandataire) peut utiliser le présent formulaire pour demander l'inscription de la modification d'une licence précédemment inscrite (règle 20bis du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques).

- Preneur de licence

Si vous souhaitez modifier l'inscription d'une licence pour plusieurs preneurs de licence, vous devez compléter un formulaire distinct pour chaque preneur de licence.

Le NOM du (des) preneur(s) de licence inscrit(s) à l'OMPI est remonté automatiquement de Madrid Monitor.

Modifications : nom/adresse/autres modifications

Pour effectuer une modification du nom ou de l'adresse du preneur de licence, il convient de cliquer sur

MODIFIER LES INFORMATIONS DU PRENEUR DE LICENCE

Une fois la saisie complète des modifications du nom et/ou des coordonnées du preneur de licence faites cliquez

ENREGISTRER LE PRENEUR DE LICENCE ACTUEL

sur

Attention : Le crayon n'est à utiliser que pour mettre à jour les informations concernant le preneur de licence lorsqu' une inscription est actuellement en cours auprès de l'OMPI (modification nom, adresse...) et qu'elle n'est pas visible dans la remontée des informations.



► 12- RADIATION DE L'INSCRIPTION D'UNE LICENCE (MM15)

Demande de radiation de l'inscription d'une licence précédemment inscrite. (Règle 20bis du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des margues).

Si vous souhaitez radier l'inscription d'une licence pour plusieurs preneurs de licence, ou pour plusieurs enregistrements internationaux, vous devrez remplir un formulaire distinct pour chaque preneur de licence ou chaque enregistrement international concerné

- Preneur de licence

Le NOM du preneur de licence inscrit à l'OMPI est remonté automatiquement de Madrid Monitor.

Licence à radier

Il convient de clairement indiquer la licence à radier Indiquer clairement la licence visée par la demande, en précisant par exemple la date et le numéro de référence de la licence inscrite dans la Gazette (p. ex., "2008/12 Gaz, 24.04.2008") ou en fournissant des informations sur la partie contractante concernée (p. ex., "la licence couvrant la Suisse").

13- RESTRICTION DU DROIT DU TITULAIRE DE DISPOSER DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL (MM19)

Cette inscription permet d'informer l'OMPI que le droit du titulaire de disposer de l'enregistrement international a été restreint. (La règle 20).

38

Un seul formulaire peut être utilisé pour plusieurs enregistrements, pour autant que l'inscription d'une restriction du droit du titulaire d'en disposer soit la même et que la restriction s'applique à toutes les parties

contractantes désignées, ou aux mêmes parties contractantes désignées, et qu'elle concerne tous les produits et services, ou les mêmes produits et services, pour chacun des enregistrements internationaux.

- <u>Pays</u>

Les pays sont remontés automatiquement de Madrid Monitor.

Il convient d'indiquer s'il s'agit : D'une restriction totale ou partielle pour les pays

- <u>Résumé des faits</u>

Il convient de fournir un résumé concis des principaux faits relatifs à la restriction

Le droit du titulaire de disposer du ou des enregistrements internationaux susmentionnés a été restreint dans les parties contractantes indiquées à la rubrique 3. Ladite restriction résulte d'un acte de....., en date du, en faveur de

► 14- MAIN LEVEE D'UNE RESTRICTION DU DROIT DU TITULAIRE (MM19 BIS)

Cette inscription permet d'informer l'OMPI que le droit du titulaire de disposer de l'enregistrement international a été levé (La règle 20)

Résumé des faits

Il convient de fournir un résumé concis des principaux faits relatifs à la main levée de la restriction. Il convient d'inscrire la main levée de nantissement concernant le nantissement en date du en faveur de inscrit-le

15- REQUETE EN POURSUITE DE PROCEDURE (MM20)

A soumettre directement à l'OMPI

Utiliser le présent formulaire pour demander la poursuite de la procédure en cas d'inobservation d'un délai imparti pour l'accomplissement d'un acte dans une procédure devant l'OMPI.

16- RECTIFICATION D'UNE INSCRIPTION (MM21)

Veuillez utiliser le présent formulaire pour demander la rectification d'une erreur commise par l'OMPI ou par l'INPI concernant un enregistrement international.

Informations complémentaires :

<u>N° de réf OMPI :</u> Veuillez fournir la référence OMPI indiquée dans la notification <u>Description de la rectification demandée</u> : veuillez fournir des précisions quant à l'erreur à rectifier

39

17- DIVISION D'UN ENREGISTREMENT INTERNATIONAL (MM22)

Ce formulaire doit être utilisé pour demander la division d'un enregistrement international (enregistrement divisionnaire).

- Partie contractante de l'Office présentant la demande : France par défaut

- Nom de l'Office présentant la demande : France par défaut
- **Produits et services concernés par la division**: Il convient d'indiquer les produits et services qui doivent être séparés dans l'enregistrement international divisionnaire.

► 18- DIVISION D'UN ENREGISTREMENT NATIONAL (MM22 BIS)

Ce formulaire doit être utilisé pour demander la division d'un enregistrement national

Si dans le délai de dépendance de 5 ans, la marque française de base dont est issue la marque internationale est divisée, il convient d'en informer l'OMPI (règle 23 du règlement d'exécution).

- Partie contractante de l'Office présentant la demande France par défaut
- Date à laquelle a eu lieu la division de la marque française
- N° de la marque française de base résultant de la division
- Date de la demande de la marque française de base résultant de la division
- Date de l'enregistrement de la marque française résultant de la division

19- FUSION D'ENREGISTREMENTS INTERNATIONAUX ISSUS DE L'INSCRIPTION D'UN CHANGEMENT PARTIEL DE TITULAIRE (MM23)

Ce formulaire doit être utilisé pour demander la fusion d'un ou de plusieurs enregistrements internationaux issus du même enregistrement international initial à la suite de l'inscription d'un changement partiel de titulaire. La fusion d'enregistrements internationaux issus de demandes internationales distinctes n'est pas permise.

- N° des Marques internationales à fusionner

20- FUSION D'UN ENREGISTREMENT INTERNATIONAL ISSU DE L'INSCRIPTION D'UNE DIVISION (MM24)

Ce formulaire doit être utilisé pour demander la fusion d'un enregistrement international divisionnaire avec l'enregistrement international dont il a été divisé. La demande doit être déposée auprès de l'office de la partie contractante désignée ayant présenté la demande de division.

<u>N° de la Marque internationale divisionnaire à fusionner</u>

21- CESSATION DES EFFETS DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DU A LA CESSATION DES EFFETS DE LA DEMANDE DE BASE (R22)

Si dans le délai de dépendance de 5 ans à compter de la date de l'enregistrement international, la demande de base a fait l'objet d'un rejet ou d'un retrait; ou l'enregistrement de base a fait l'objet d'une radiation, d'une renonciation, d'une révocation ou d'une invalidation, ou a expiré, dans ce cas, l'office doit demander la radiation de l'enregistrement international, conformément à l'article 6.4) du Protocole de Madrid.

Il convient de compléter la rubrique « faits et décision » en fournissant les documents justifiant de cette règle 22.

40

- Faits et décisions :

Il convient d'indiquer si les faits et décisions résultent ou non de l'action d'un tiers

Les informations suivantes doivent être compléter " Retrait partiel (ou total AU CHOIX) de la marque Française de base n°Lors de ce retrait, la marque internationale n° était encore sous le délai de dépendance de 5 ans. Demande de radiation partielle (ou totale AU CHOIX) des effets de l'enregistrement international n°

- **Date d'effet** : date à laquelle la radiation totale ou partielle a été inscrite sur le registre français.
- **Informations sur la radiation :** il convient d'indiquer si la radiation est totale et partielle. Si la radiation est partielle, les produits et services remontés de Madrid Monitor pourront être modifiés.

22- INVALIDATION (IJ)

L'invalidation Judiciaire permet d'inscrire le fait que les effets d'un enregistrement international ont été invalidés (y compris, par exemple, révoqué, annulé ou radié) sur notre territoire, conformément à l'article 5.6) du Protocole de Madrid et à la règle 19 du règlement d'exécution, et que l'invalidation ne peut plus faire l'objet d'un recours.

- <u>Informations concernant l'invalidation</u>: il convient de préciser s'il s'agit d'une invalidation totale ou partielle. Si l'invalidation est partielle, les produits et services remontés de Madrid Monitor pourront être modifiés.
- Informations complémentaires

23- REMPLACEMENT D'UN ENREGISTREMENT NATIONAL OU REGIONAL PAR UN ENREGISTREMENT INTERNATIONAL (R21)

Permet d'inscrire sur le registre international après la prise en compte sur le registre Français qu'un enregistrement national ou régional ou des enregistrements nationaux ou régionaux, selon le cas, ont été remplacés par un enregistrement international.

- **Informations concernant l'enregistrement**: il convient de renseigner la marque nationale ou régionale qui sera remplacée par l'enregistrement international
- Informations concernant la portée du remplacement : il s'agit de savoir s'il s'agit d'un remplacement total ou partiel. Si le remplacement est partiel, les produits et services remontés de Madrid Monitor pourront être modifiés.

EFFECTUER DES FORMALITES SUITE A UNE DEMANDE D'EXTENSION DE MARQUE A L'INTERNATIONAL EN LIGNE TANT QUE LA MARQUE N'EST PAS TRANSMISE A L'OMPI

ACCEDER A UNE MARQUE

Depuis le portail des marques, vous pouvez retrouver une de vos marques :

• Soit, dans l'une des corbeilles :

						Domandor	
ojets et sauvegardes	14	Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales)		Dossiers en cours d'examen OMPI	0	Nouvelles notifications	0
ouvelles notifications OMPI	0	Demandes rejetées ou retirées	0	Terminés ou enregistrés OMPI	0		

»

42

• Soit par son numéro, en utilisant le champ de recherche « situé dans le bandeau en haut.

REPONDRE A UNE NOTIFICATION DE L'INPI

Lors de l'examen de votre demande, l'INPI peut être amené à vous adresser une notification. Cette notification vous indiquera les modalités de réponse possibles. Il pourra s'agir de fournir une pièce ou des informations manquantes ou de modifier la demande.

Vous êtes informé de la notification par l'envoi d'un mail contenant un lien vers le portail. Un courrier vous est également adressé en parallèle.

Le dossier faisant l'objet de la notification se trouve dans la corbeille « nouvelles notifications ».

ser et gérer des marques étendues à l'interna	ational et suivre l'avancement de vos démarches		Demander ou modifier un accès
Projets et sauvegardes	Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales)	Dossiers en cours d'examen e OMPI	Nouvelles notifications
Nouvelles notifications OMPI 0	Demandes rejetées ou retirées		

En ouvrant le dossier, le bloc notifications apparaît en premier. Vous y trouverez des informations sur la notification qui vient de vous être envoyée.

- Le type de la notification
- Sa date de réception
- Son échéance, c'est-à-dire la date à laquelle une réponse doit y être apportée
- Son statut, c'est-à-dire le fait que vous y avez ou non répondu
- Un lien pour la télécharger et prendre connaissance de son contenu. Elle est également accessible par le lien en rouge « veuillez télécharger le pdf pour voir l'intégralité de la notification »

Titre	Reçu le	Echéance		Statut		
FRMI - Information irrégularité sans décision	26/01/2023	28/01/2023		En attente de réponse	*	Fermer
CONTENU DE LA NOTIFICATION	N		RÉPON	ISE À LA NOTIFICATION		
OBJET : Information d'irrégularité	és			Ajouter des docur	nents	
L'instruction de la demande susvisée fait apparaître certaines irrégularités. Le MM18 fourni laisse apparaître que certaines Veuillez télécharger le PDF pour voir l'intégralité de la notification			ENVOYER LA RÉPONSE			
			N'oubliez pas, pour valider définitivement votre répons auprès de l'INPI, de cliquer sur le bouton "ENVOYER I REPONSE"			réponse
						ER LA

Pour répondre à la notification, vous devez joindre un document avec votre réponse puis cliquer sur envoyer la réponse ».

- Répondre en utilisant la fonctionnalité

Ajouter des documents

• Cette fonctionnalité vous permet de téléverser une réponse, telle que des observations ou bien des informations et documents manquants. Il est possible de téléverser plusieurs documents.

Répondre à la notification	×
Vous êtes sur le point de répondre à une notification ?	
VALIDER	

Une fois cette validation effectuée, le bloc notifications reprend sur sa partie droite le contenu de la réponse apportée (documents et/ régularisation de produits et services) ainsi que les documents téléversés. Ces documents se retrouvent également dans le bloc documents plus bas.

Titre	Reçu le	Echéance	Statut		
FRMI - Information irrégularité sans décision	26/01/2023	28/01/2023	Répondue	*	Fermer
ONTENU DE LA NOTIFICATION		F	ÉPONSE À LA NOTIFICATION		
OBJET : Information d'irrégularités			ocument(s) justificatif(s)		
			 Réponse client.pdf 		
L'instruction de la demande susvis irrégularités.	sée fait apparaître cer	taines			
Le MM18 fourni laisse apparaître que certaines					

Une confirmation par mail de la réception de votre réponse à la notification vous est faite. Votre réponse va faire l'objet d'un examen par l'INPI. Si elle ne permet pas de régulariser votre demande, vous recevrez un nouveau courrier.

REPONDRE A UNE NOTIFICATION DE L'OMPI

Lorsqu'une notification a été émise par l'OMPI, vous devez y répondre en vous connectant à votre dossier et en suivant le mode opératoire identique à celui de répondre à une notification de l'INPI comme indiqué au paragraphe précédent.

TRANSMETTRE UN DOCUMENT

La transmission d'un document s'effectue en sélectionnant la marque choisie en cliquant sur son numéro. Aller dans la rubrique « documents » en bas de page

Nom	Туре	Date d'ajout	Télécharger le fichier
EM-15446614.pdf	Demande de correction d'erreur matérielle	04/08/2022	Lélécharger le fichier
ER-15446614.pdf	Demande d'erratum	04/08/2022	Lélécharger le fichier
RT_recapitulatif_20220804_version1.pdf	Déclaration de retrait	04/08/2022	Le Télécharger le fichier
recapitulatif_transaction4727325_version 1.pdf	Récapitulatif de dépôt	06/07/2022	Lélécharger le fichier
			AJOUTER DES DOCUMENTS
			Télécharger la liste des pièces déposées

Vous pouvez alors transmettre un nouveau document (*par exemple : pouvoir, contrat*), en cliquant sur le bouton <u>AJOUTER DES DOCUMENTS</u>. Une nouvelle fenêtre s'ouvre et vous permet de sélectionner parmi vos fichiers le document que vous souhaitez téléverser.

Ajouter des documents	s	×
	Glissez-déposez ou cliquez pour ajouter des documents	
Types de fichiers autorisés: pdf, n Poids maximum autorisé: 100Mo	np4, mp3, jpeg	
	VALIDER	

La taille du document à transmettre ne doit pas dépasser les

Une fois le document sélectionné, le fichier apparaît dans la liste des documents et vous pouvez alors vérifier que vous avez téléversé la bonne pièce.

Vous devez ensuite indiquer à l'INPI le type de pièce que vous avez transmise en cliquant sur le menu déroulant dans la colonne « type du document à ajouter ».

	AR INPI	^	
Aiguter des desuments	Autres pièces ou documents		*
Ajouter des documents	Contrat de cession		
	Copie de la Marque		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Courrier		
	Justificatif de changement de titulaire		
Glissez-di	²⁰ Justificatif de paiment OMPI		
Types de fichiers autorisés: pdf. mp4. mp3. ipeg	Kbis		
Poids maximum autorisé: 100Mo	Libellé des produits et services en langue anglaise		
	Logo de la marque		
RÉINITIALISER	MM17		
	MM18		
Nom du fichier	Notification d'irrégularités INPI		
	Notification d'irrégularités OMPI	~	
Réponse client.pdf	Sélectionner	¢	â
			fic
	VALIDER		
		_	

Ce document va ensuite être examiné, notamment au regard des pièces attendues dans le dossier.

Afin de faciliter le traitement des documents transmis, pour les pièces qui n'ont pas été réclamées par l'INPI, il peut être utile de les accompagner d'une lettre explicative, transmise également par la formalité "transmettre un document".

GERER L'ACCES AUX DEMANDES

DEMANDER LE RATTACHEMENT A SON DOSSIER

1- Vous avez reçu des codes de rattachement et vous souhaitez vous rattacher

Vous avez reçu une notification de l'INPI par voie postale et un courrier vous indiquant la marche à suivre pour accéder à votre dossier en ligne. Vous devez :

 Vous créez un compte e-Procédure à partir de l'adresse suivante : https://procedures.inpi.fr/?/et cliquer sur « s'inscrire ».

📾 ACTUALITÉS 🚹	
CONNEXION AU SERVICE Si voor recontrect des officultés pour vous connecter, circuez sur « NOUS CONTACTER » (en haut à droite de la page) pour être rappeté par un de in case of technical issues, please click on « NOUS CONTACTER » (en tre upper right conner) and send us a message, we will contact you shortly after	vo convellers. Introducto
SE CONNECTER	L CREER MON COMPTE
1 Emai	Vous devez créer un compte pour accéder au portail des services de l'INPI.
Mot de passe	
er constantes	

Vous connecter au Portail des Marques en cliquant sur l'encadré « Déposer et gérer des marques étendues à l'international ».

Accueil Dépôt, division Opposition, nullité, d	chéance Inscription, renonciation Déposer et gérer des ma	rques étendues à l'international Renouvellement de marque	Relevé de déchéance Documents officiels
Déposer et gérer des marques Déposer et gérer des marques étendues à l'int	étendues à l'international rnational et suivre l'avancement de vos démarches	EXTENSION À L'INTERN	Demander ou modifier un accès ~
Projets et sauvegardes 18	Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales)	Dossiers en cours d'examen e OMPI	Nouvelles notifications
Nouvelles notifications OMPI 0	Demandes rejetées ou retirées		

• Cliquer sur le menu déroulant « demander ou modifier un accès » en haut à droite :

Accueil Dépôt, division Cpposition, nuilité, déchéance			
Bienvenue sur le portail des Marques Déposer, renouveler ou inscrire vos marques et suivre l'avancement	t de vos démarches	> Demander ou moo	ifier un accès 🗸
Projets et sauvenantes	Dossiers en cours d'examen (y compris marques	n Demandes nubliées	0

46

• Cliquer sur « j'ai reçu un code d'accès »



• Indiquer le code et le mot de passe figurant dans le courrier accompagnant la notification que vous avez reçue et cliquer sur « confirmer ».

	Sélectionner			
c	ode *	·	Mot de passe *	
Jed	consens à recevoir les not	tifications exclusiver	ment par courrier électronique	🗢 oui 🔹 no

Vous êtes alors redirigé vers la page d'accueil et vous pouvez accéder à votre dossier et, par exemple, répondre à la notification que vous avez reçue.

Déposer et gérer des marques éten Déposer et gérer des marques étendues à l'internatio	dues à l'international nal et suivre l'avancement de vos démarches	EXTENSION À L'INTERN	ATIONAL OPÉRATIONS POSTÉRIEURES Demander ou modifier un accès ~
Projets et sauvegardes 38	Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales)	Dossiers en cours d'examen OMPI	Nouvelles notifications
Nouvelles notifications OMPI e	Demandes rejetées ou retirées		

2- Vous n'avez pas vos codes de rattachement et vous souhaitez les obtenir pour vous rattacher à un dossier.

Il convient de contacter notre plateforme téléphonique INPI Direct par téléphone au **01 56 65 89 98** ou par courriel à <u>contact@inpi.fr</u>.

Votre demande sera prise en charge dans les plus brefs délais et les codes vous seront envoyés par courrier à l'adresse de correspondance que vous avez indiquée au moment de votre dépôt de marque.

SE CONSTITUER MANDATAIRE DANS UN DOSSIER

Pour réaliser une demande de constitution de mandataire, vous devez :

- Disposer d'un compte e-procédures
- Vous connecter au Portail des Marques

Sur le portail, il convient de :

o 1-Cliquer sur le menu déroulant « demander ou modifier un accès » en haut à droite :

Accuel Dépôt, division Opposition, nullité, déchéance				
Bienvenue sur le portail des Marque Déposer, renouveler ou inscrire vos marques et suivre	S Tavancement de vos démarches			Demander ou modifier un accès 🗸
Proiets et sauvenardes	Dossiers en cours d'examen (y compris marques	Nouvelles notifications	n Demandes nubliées	0

o 2-Cliquer sur « je suis un nouveau mandataire »



3-Une nouvelle page apparaît vous demandant d'indiquer :

- Le type de procédure

- Votre qualité (utilisation du menu déroulant) : elle permettra à l'examinateur en charge de votre dossier de vérifier que vous avez bien qualité à agir dans la procédure,

- Le numéro du dossier (n° de gestion) : il s'agit du numéro de la demande attribuée par l'Institut qui correspond au format suivant : FRMI-AAAA-NNNNN (AA étant l'année de la demande d'inscription, NNNN étant le numéro qui lui a été attribué)

Attention : avant de valider votre demande de constitution de mandataire, vérifiez bien que l'adresse du compte est correcte. En effet, c'est à cette adresse que vous seront envoyées les notifications afférentes à ce dossier. Si l'adresse n'est pas correcte, cliquez sur « *modifier l'adresse du compte* ». Vous serez alors renvoyé sur la page vous permettant de modifier vos informations personnelles.

4- Cliquer enfin sur le bouton confirmer.

La demande de constitution de mandataire est en attente de validation par l'examinateur.

Vous recevez alors un courriel sur votre boîte mail vous indiquant que votre demande constitution de mandataire a bien été reçue par l'INPI et est actuellement en cours d'examen.

Lorsque celle-ci est validée, une confirmation par courriel vous sera adressée et vous aurez alors accès à l'intégralité du dossier.

A savoir : dès votre demande de constitution de mandataire faite, vous pouvez transmettre un document à l'Institut en utilisant la fonctionnalité correspondante, et ce même si votre demande de constitution de mandataire n'a pas encore été validée par le juriste en charge du dossier.

Je suis nouveau mandataire

FRMI	\$ 2022-	00000			(
1977 I. #					
agis en qualite de "	Joindre	un fichier 😈			4
Avocat	Sélection	ner votre fichier	0		
Je suis également le destinata maintien en vigueur du titre co	re des correspondance ncerné	s afférentes à l'e	enregistrem	ent ou au	



İľ



Liberté Égalité Fraternité



